

7 JOURS

L'ÉCO DE LA BRETAGNE

N°5217

2 €
17 février 2024
7jours.fr

Le granit fait carrière



Alexis Jubert
dirigeant
GPG Granit

**OSCARS
D'ILLE-ET-VILAINE**
5 entreprises primées

**BAIL
À CONSTRUCTION
À AURAY**
Sanctuariser le foncier



20



Bretagne p/04

- Banque des territoires en Bretagne :
année exceptionnelle en prêts
et investissements
- Produit en Bretagne :
chiffre d'affaires annuel en hausse de 16,2 %

Ille-et-Vilaine p/06

- Palmarès des Oscars 35
- Nouvelle promotion Microsoft by Simplon
- Carnets : Centre Eugène Marquis ;
We Recruit
- Panorama de la FNAIM Entreprises 35
- Bâtiment :
nouvelles entreprises
- Tourisme : Pays de Saint-Malo
- Agriloops lève 13 M€

7 JOURS - L'éco de la Bretagne ; N° 5217 ; ÉDITÉ PAR « 7Jours » SAS au capital de 54000€ ;
SIÈGE SOCIAL : 1 rue la Chalotais, 35000 RENNES ; **TÉL.** 02 99 79 39 09 - www.7jours.fr ; **ADRESSE POSTALE** : BP 8033 35103 RENNES Cedex 3.
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Guillaume LALAU **DIRECTRICE** : Olivia CLAUDEVILLE
RÉDACTRICE EN CHEF : Laora MAUDIEU ; **JOURNALISTES** : Djamel BENTALEB, Suzanne BRUNEAU, Sarah SEDRAOUI
ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO : Anne-Laure JAOUËN, Gwénaëlle DE CARNÉ
RESPONSABLE DES CONTENUS DIGITAUX : Karine BARBÉ ; **DIRECTION ARTISTIQUE** : David PEYS ; **MAQUETTISTE / GRAPHISTE** : Steven ISRAEL
PUBLICITÉ : Olivia CLAUDEVILLE ; **ANNONCES LÉGALES & ABONNEMENTS** : Angélique AUBRY, Gwénaëlle MOURIÈRE

Nous contacter : **Rédaction** : redaction@7jours.fr ; **Annonces légales** : annoncelegale@7jours.fr ; **Publicité** : publicite@7jours.fr ; **Direction** : contact@7jours.fr

N° CPPAP 0226 1 83943 / ISSN 2025-6078 / RCS Rennes 589 200 344

IMPRESSION : Corlet Imprimeur, 14110 Condé-sur-Noireau ; Dépôt légal à parution **HEBDOMADAIRE** : Parution le samedi

PRIX DE VENTE UNITAIRE : 2 € **ABONNEMENT 1 AN** : 69 € (TVA incluse) : couplage journal + site internet. Membre de RésoHebdoEco.



SOMMAIRE



Morbihan p/15

- Terremo'Logic sort une boîte à œufs en coquille d'œufs
- Bail à construction pour le foncier d'entreprise
- Baisse d'activité du port de pêche de Lorient
- Façonner-Studio photo
- En Bref : Tyrex ; Dimood ; Morbihan Habitat

Grand Format p/20

- Entretien avec Alexis Jubert, dirigeant de GPG Granit

Expertise p/26

- Que recouvre le droit à l'erreur en matière fiscale ? Par Maud Bondiguel et Yves Delibes, avocats au barreau de Rennes

Art de Vivre p/29

- Livre : *L'affaire d'Outreau* par le magistrat rennais Stéphane Cantéro
- Les kits faits main de l'entreprise Super Chouette (Guidel, 56)
- Annonce du festival Mythos au printemps à Rennes
- Vente aux enchères de meubles du XVIII^e siècle

Annonces Légales p/35



Banque des territoires

« 2023, année exceptionnelle »

Par Laora Maudieu

Accompagnant les bailleurs dans la construction et la rénovation des logements sociaux, mais aussi les collectivités locales dans leurs investissements, la Banque des territoires de **Bretagne** indique avoir été particulièrement sollicitée en 2023. Pour ses prêts indexés sur le livret A - avantageux face à l'envol des taux des autres banques - et pour le volet investissements en fonds propres, la Banque des territoires a vécu « *une année 2023 exceptionnelle* » et 2024 prend le même chemin.

Plus de 200 millions d'euros de prêts aux collectivités

« 2023 a été une année exceptionnelle, nous avons prêté plus de 200 millions d'euros aux collectivités bretonnes, quand l'année précédente c'était 80 millions », indique Stéphane Lafargue, directeur adjoint à la Banque des territoires de Bretagne. « Il faut dire que nos prêts, indexés sur le livret A à 3%, sont particulièrement intéressants actuellement », complète Rémi Heurlin, le nouveau directeur régional de la Banque des Territoires en Bretagne, qui a pris ses fonctions début février.

« Ainsi, nous avons apporté 112 millions d'euros à la Région pour l'acquisition de six nouvelles rames de TER. » Un autre prêt aussi important devrait être acté en 2024 auprès de la Banque des Territoires, de près de 100 millions d'euros pour la deuxième ligne de tramway de Brest.

« C'est aussi, par exemple, 19 millions d'euros de prêt pour la construction de la future usine d'eau potable de Fougères, ou encore 9,2 millions d'euros pour le réseau d'eau potable et d'assainissement de Morlaix Communauté. Pour les prêts liés aux transitions énergétiques, le taux est : livret A + 0,4% (soit 3%),

Au centre, Rémi Heurlin, le nouveau directeur de la Banque des Territoires en Bretagne, entouré de deux directeurs régionaux adjoints : Muriel Klinger et Stéphane Lafargue



quel que soit le nombre d'année. Ce peut être sur 50 ans ! Pour des financements liés à l'éclairage public (plus court de 10-13 ans), nous avons aussi des prêts à 2%. La feuille de route de la Banque des territoires est vraiment orientée vers la transition écologique. »

Premier financeur du logement social

« Nous avons octroyé près de 400 millions d'euros de prêts aux bailleurs sociaux en 2023 en Bretagne, pour 4 100 nouveaux logements construits, et 1 500 rénovés. Nous sommes le premier financeur du logement social. On mobilise pour cela l'épargne réglementée des Français (livret A et Livret DDS), confiée par l'État. Ainsi, on ne trouve plus, dans le parc social en Bretagne, de logements au DPE classés F ou G. »

Investissements

Autre casquette de la Banque des Territoire, celle d'investisseur. Elle est présente dans de nombreuses SEM (sociétés d'économies mixtes), des collectivités, des syndicats d'énergie départementaux par exemple, mais aussi à 40% dans la dernière Sem Breizh Tourisme de la Région, avec une mise de 2,4 millions d'euros. « Nous regardons toujours l'intérêt territorial, cela peut-être dans le cadre de revalorisation conjointement à Action Cœur de Ville, ou Quartier Prioritaire de la Ville. » 9 millions d'euros ont ainsi été investis dans le cadre du projet privé de requalification d'Hôtel-Dieu à Rennes et 1,2 million d'euros pour le portage immobilier de l'entreprise Mytilimer à Cancale (35).

Rémi Heurlin, le nouveau directeur

Rémi Heurlin, 51 ans, a pris ses fonctions le 1^{er} février, succédant à Patrice Bodier au poste de directeur régional de la Banque des Territoires en Bretagne. Originaire de Lannion (22), Rémi Heurlin étudie à Rennes (licence d'histoire puis Sciences Po) et commence sa carrière en 1997 au ministère de l'Éducation Nationale, comme chef de service en inspection académique, puis gestionnaire d'un collège public dans l'Oise (95). Après l'ENA à Strasbourg (promotion République 2005-2007), et des missions auprès de l'ambassadrice de France en Slovaquie et du préfet du Haut-Rhin, il intègre, en 2007, la chambre régionale des comptes de Bretagne. En 2010, il devient chargé de mission auprès du préfet de la Région Bretagne, Michel Cadot et, en 2012, il rejoint la Caisse des Dépôts comme directeur de l'antenne de Brest. Depuis 2016, il était directeur régional adjoint de la Banque des Territoires en Nouvelle-Aquitaine et directeur du développement commercial. La Banque des territoires accompagne les collectivités et entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers, en proposant conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires.



Produit en Bretagne : +16,2 % de chiffre d'affaires



Christophe Paumard (Intermarché), Alice Monteil (Système U), et Bruno Roudaut (Leclerc Scarmor), devant Malo Bouëssel du Bourg le directeur sortant et Jean Coisson, le président de Produit en Bretagne

En 2023, le réseau Produit en Bretagne a généré plus d'1,13 milliard d'euros de chiffre d'affaires, grâce à près de 4 000 produits labellisés. L'association note une progression de 16,2 % sur l'année, malgré le contexte inflationniste et des crises successives. Fédérant plus de 500 entreprises (110 000 salariés), Produit en Bretagne, qui a fêté ses 30 ans en 2023, a révélé ces chiffres lors de son assemblée générale début février. D'après une étude d'impact, dans un contexte général de recul des ventes de 2 %, les références portant le logo jaune du réseau continuent de progresser de 4,6 %, confirmant la confiance des consommateurs pour la gamme.

L'association a signé une convention avec trois enseignes majeures de la grande distribution, Leclerc, Intermarché et Système U, sur la reconnaissance du label RSE Bretagne 26 000, porté et certifié par Produit en Bretagne. Les distributeurs signataires s'engagent à mettre en avant les produits labellisés. Au total, 27 entreprises membres du réseau sont déjà titulaires de ce label.

L'idée d'un collectif des réseaux bretons a également vu le jour, réunissant : Entreprendre pour Apprendre, AJE Bretagne, ADN Ouest, French Tech Brest Ouest, Agriculteurs de Bretagne, le club des ETI, Femmes de Bretagne, l'ABEA, Réseau Entreprendre, CJD, CCI Bretagne et Produit en Bretagne.



Palmarès Les Oscars d'Ille-et-Vilaine 2024

Par Suzanne Bruneau

C'est à **Vitré**, au centre culturel Jacques Duhamel, que se tenait cette année la cérémonie des Oscars d'Ille-et-Vilaine. Sur 71 dossiers étudiés, le jury, présidé par Michaela Langer (présidente et co-fondatrice de TrisKem International), a honoré quatre entreprises pour leur innovation, l'engagement sociétal, la croissance et la pérennité. S'ajoute une cinquième récompense, le prix du public, à une startup.

François Guérin, président de See you Sun



Prix "Croissance responsable" : See You Sun

Fondée en 2017 à Cesson-Sévigné, See You Sun développe, finance, construit et exploite des centrales photovoltaïques en ombrières et toitures partout en France. En six ans, le groupe a développé un parc de 800 centrales photovoltaïques en exploitation et un portefeuille de 2000 projets en phase de permis de construire. L'entreprise d'électricité verte compte 30 filiales territoriales, 50 collaborateurs, 50 millions d'euros de chiffre d'affaires, avec une croissance de 160 % cette année.

François Guérin, président : « *Le marché du photovoltaïque est très dynamique et nous connaissons une accélération avec la loi sur les énergies renouvelables de l'année dernière. See you sun s'est construit avec*

l'envie de promouvoir l'électricité en circuit court, avec solarisation des espaces déjà artificialisés : des parkings, des infrastructures de plein air, des aires de covoiturage comme à Torcé et Étrelles... Aujourd'hui, il y a besoin de mobiliser de la production d'énergie décarbonée. Tout mégawatt renouvelable mis en service dans un circuit électrique chasse du mégawatt fossile. »

Prix "Innovation" : Le Verre Fluoré

L'entreprise Le Verre Fluoré a été créée en 1977, après la découverte des verres fluorés par les frères Poulain à l'Université de Rennes. Elle s'est imposée, depuis le milieu des années 1980, comme le fabricant de référence de fibres optiques moyen infrarouge conçues à base de verre fluoré, avec des propriétés de transmission

supérieures. L'utilisation de fibres optiques fluorées dopées aux terres rares permet également de fabriquer des lasers, à des longueurs d'onde inaccessibles avec les fibres classiques. Leader à 60 % du marché mondial, la société emploie 25 personnes. 75 % de l'activité est réalisée par les applications médicales.

Samuel Poulain, directeur général : « *Nous travaillons sur le temps long. Nous avons une équipe en chimie exceptionnelle qui permet de faire de très bonnes fibres et, en parallèle, nous conduisons des innovations de rupture, plus risquées ; c'est un mix. Nous voulons multiplier la production de 70 % par an, pour les huit ans à venir.* »



Prix "Engagement sociétal" : ABC Texture

ABC Texture est une entreprise de co-traitance cosmétique, installée depuis 20 ans à Dinard. À la fois laboratoire de R&D et fabricant, l'entreprise de Louissette Bourdin confectionne, pour des marques françaises et internationales, des produits de maquillage, de soins et solaires. Elle s'appuie pour cela sur 48 salariés et 2 500 m² de site industriel, et réalise 8,2 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2023. L'usine a été construite selon la norme Haute qualité environnementale, « *nous étions les premiers en cosmétique à le faire* ». Label, énergies renouvelables, bien-être des salariés, Louissette Bourdin croit à la démarche du colibri de Pierre Rabhi.



« *Je ne suis pas écolo, je suis profondément citoyenne. Investir dans des énergies renouvelables coûte plus cher, mais c'est un gain en confort* », avait-elle confié dans nos colonnes.

Louissette Bourdin, présidente d'ABC Texture : « *La cosmétique a vraiment intégré le principe de développement durable. Nous sommes aussi très vertueux sur les packagings.* »

Jean-Yves Carillet,
Crédit Agricole Ille-et-Vilaine,
a introduit la soirée.



Prix "Entreprise pérenne" : Les Craquelins de Saint-Malo

Depuis Saint-Malo, l'entreprise centenaire perpétue une recette séculaire, celle du craquelin. L'entreprise développe une deuxième activité de fabrication de pâtisseries surgelées pour les circuits professionnels de la boulangerie-pâtisserie ou de la restauration commerciale, qui représente 60 % de l'activité, d'un chiffre d'affaires total de 2,5 millions d'euros.

Régis Boiron, dirigeant : « *La distribution sera bientôt élargie au grand public, puisque les produits seront disponibles en grande surface, sus la marque "Imprévu".* »

Prix de l'Académie des Oscars : Ostrea

Trois startups se sont soumises au vote du public en présentant leur activité. **Ostrea**, grand gagnant, crée des matériaux haute performance à base de bio-minéraux : les coquilles de coquillages. De par sa composition, l'Ostrea est un matériau minéral similaire à du marbre ou de la pierre naturelle. « *À l'horizon 2027, nous voulons créer 150 emplois, éviter l'enfouissement de 40 000 tonnes de coquillages.* » **Skyld**, startup fondée par Marie Paindavoine en 2023, a pour ambition de mieux sécuriser les algorithmes d'IA déployés sur objets connectés. **Ornisec** propose une plateforme de sensibilisation et de simulation d'attaque basée sur les technologies d'intelligence artificielle appliquée à la cybersécurité.

Microsoft by Simplon Nouvelle promotion cybersécurité

Par Sarah Sedraoui

Microsoft France by Simplon vient d'installer une nouvelle promotion spécialisée cybersécurité à **Rennes**. Une formation en alternance accessible sans aucun prérequis de diplôme, pour répondre aux besoins de recrutements dans le secteur de la cyber. Composée de onze apprenants, l'école est en partenariat avec trois entreprises : le Groupe Roullier, Metsys et Advens.



Yannick Havet, Directeur Général adjoint de Metsys ; Liubov Jakob, Directeur Simplon Grand Ouest ; Nicolas Valverde, Directeur agence Advens Grand Ouest ; Mathieu Delpuech, DSI du Groupe Roullier ; Anthony Jeuland, France Travail

aujourd'hui toujours vacants. Quasiment tous les métiers du numérique sont en tension », ajoute-t-il.

Trois entreprises partenaires : Roullier, Mettais et Advens

Issus de divers milieux, de l'armée à la littérature en passant par le milieu médical, les onze apprenants, dont l'âge moyen est de 30 ans, vont suivre une formation « intensive, sans prérequis ». Un parcours de 19 mois qui comprend trois mois théoriques dans les locaux de Simplon et 16 en alternance dans les entreprises partenaires : le Groupe Roullier (basé à Saint-Malo, spécialisée dans l'agroalimentaire, 4 milliards d'euros en 2022, 8 200 employés) ainsi que deux entreprises spécialisées en sécurité IT : Metsys (80,7 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2023) et Advens (220 millions d'euros de chiffre d'affaires). À la clé, l'obtention d'un titre d'administrateur d'infrastructures sécurisées de niveau 6 inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

« La nouvelle école répond à la demande croissante de recrutement de talents en cybersécurité », précise Arnaud Jumelet, architecte cloud et cybersécurité chez Microsoft France, lors de l'inauguration de la nouvelle promotion spécialisée cyber, début février. « Cela fait six ans que le partenariat a été lancé entre Microsoft France, Simplon et France Travail (ex-Pôle emploi), rappelle Anthony Jeuland, représentant de France Travail au niveau régional. L'innovation numérique est au cœur de nos métiers : en 2023, nous avons cofinancé 70% de formations en Bretagne et nous en financerons au moins autant cette année ».

L'idée : attirer de nouveaux talents cyber, dans un secteur particulièrement porteur d'emploi. « Il y a 40 000 salariés dans le secteur du numérique dans la région, dont 62% dans le secteur rennais. Mais 20 à 25% des postes cyber sont

Microsoft by Simplon

L'inauguration de cette nouvelle promotion Microsoft by Simplon dédiée à la sécurité IT est la sixième du genre. 76 apprenants hommes et femmes âgés de 24 ans en moyenne ont déjà pu s'y former. Ce mode d'apprentissage s'inscrit dans le cadre du plan de compétences cybersécurité annoncé en 2022 par l'éditeur. L'objectif est d'accompagner la montée en compétences de 10 000 professionnels à ces technologies d'ici à la fin 2025 en France, avec différents leviers, dont la création de programmes accessibles à tous.

Carnets



©DR

Centre Eugène Marquis

Julia Le Gouguec
nommée directrice générale adjointe

Julia Le Gouguec est, depuis le 1^{er} février, la directrice générale adjointe du centre de santé privé Eugène Marquis à Rennes, Centre régional de lutte contre le cancer en Bretagne, succédant à Pascal Briot, qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Diplômée en 2008 de l'École des hautes études en santé publique (EHESP), Julia Le Gouguec a occupé plusieurs postes dans le secteur de la santé publique et dans la fonction publique territoriale : au CHU de Reims entre 2008 et 2018, comme directrice des ressources humaines, au Centre hospitalier de Troyes, puis au sein de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Bretonne d'origine, Julia Le Gouguec s'installe à Rennes en 2018, où elle exerce en tant que directrice déléguée pôles et projets au CHU pendant plus de deux ans, avant de rejoindre le Centre Eugène Marquis en 2021 en tant que directrice de la stratégie. Elle a à cœur,

« en premier lieu, l'élaboration du nouveau projet d'établissement qui définira les axes stratégiques pour les années à venir. Mais également le développement de nouvelles activités portées par les équipes médicales ».



©DR

We Recruit

Muriel Lecouey
nouvelle directrice générale

Entrée chez We Recruit en 2020, Muriel Lecouey a été responsable marketing digital, puis directrice marketing et commerce. Elle est nommée, depuis le 1^{er} janvier, directrice générale.

« La motivation, c'est de poursuivre l'aventure avec l'équipe investie de We Recruit.

We Recruit, ce sont aussi des échanges avec des professionnels des ressources humaines et des partenaires

de la HR Tech' passionnants et passionnés », évoque Muriel Lecouey. Diplômée

en économie et en management de l'entreprise innovante, elle a occupé différents postes

dans le domaine du webmarketing (Cognix Systems, B17 Communication, Dictanova...).

Fondée en 2015 par Francois-Xavier Panaget et basée à Cesson-Sévigné, We Recruit,

scaleup éditrice d'un logiciel de recrutement, emploie 26 collaborateurs, et rassemble

les recruteurs, les managers et les candidats sur une même plateforme. Utilisée par

les professionnels des RH de plus de 700 entreprises, elle compte près de 15 000 utilisateurs.

FNAIM Entreprises

« Réinventer le stock de seconde main »

Par Sarah Sedraoui

Les membres de l'observatoire de la FNAIM Entreprises 35 ont dressé le 18^e panorama de l'immobilier d'entreprise sur le bassin rennais, au café Wunder, en centre de **Rennes**, mi-février.

Accueillant un nouveau membre dans cette fédération qui réunit les professionnels de l'immobilier d'entreprise - le cabinet CBRE - il sont revenus sur l'année 2023, au marché chahuté, marquée par des axes forts : faire preuve de résilience et régénérer le parc existant.»

Régénérer la seconde main

10^e au rang des métropoles françaises où il fait bon vivre et travailler, Rennes est en 6^e - 7^e position sur le marché de l'immobilier d'entreprise. Et si ce marché n'est pas aussi tendu que celui du logement, les membres de l'observatoire restent vigilants. « Il y aura de moins en moins de biens neufs, et nous devons nous adapter à ce nouveau format. La seconde main doit être attractive et rénovée car ce sera notre levier. Avec ces changements, nous devons aussi réajuster notre schéma commercial », précise Kévin Levaire, co dirigeant de la FNAIM Entreprises 35.

Les membres du FNAIM 35 restent positifs. « Nous sommes moins impactés que d'autres métropoles ». Quand les grandes métropoles affichent -15 à -20%, de transactions, la métropole rennaise résiste à -10%. « À titre comparatif, Nantes, qui est quasiment sur le même marché que Rennes, est plutôt de l'ordre de -20%. Le problème, c'est que l'on arrive doucement à ce schéma. »

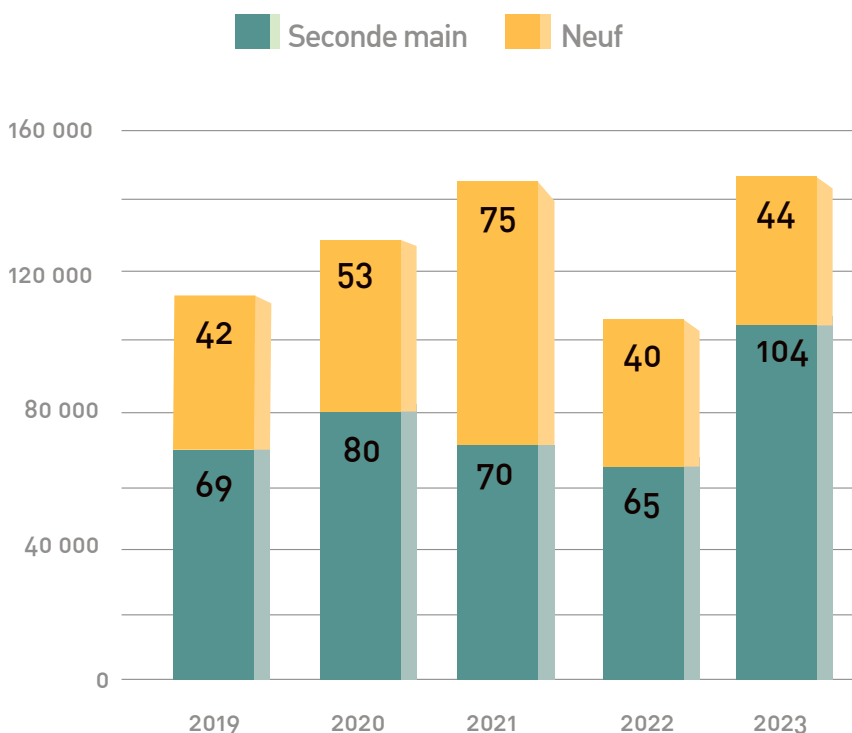
Marché des bureaux : « Il y a un net ralentissement avec 105 943 m² placés en 2023, soit une baisse de près de 15%. Le nombre de transactions recule de 20% avec un peu plus de 230 transactions réalisées », évoque Clarisse Chevalier, de Kermarrec entreprise. Deux secteurs restent malgré tout dynamiques : l'Est de Rennes avec Viasilva, qui comptabilise 35% des parts de marché ; à l'Ouest le secteur de la Courrouze concentre de grosses

transactions grâce, en partie, à la ligne B du métro (exemple : les installations de la CPAM sur 9 000 m², WeFlex, etc.). L'offre disponible est en hausse : + 40 % sur un an à fin 2023, mais en majorité du stock de seconde main avec 104 000 m² disponibles, contre 65 000 m² il y a un an. Un part importante qui stagne faute de

travaux de rénovation, mais cette offre devrait diminuer dans les prochaines années avec les réglementations de zéro artificialisation nette (ZAN). L'offre neuve est relativement similaire à l'année passée : 50 000 m² disponibles, « nous restons vigilants face au manque de stock à venir en 2025-2026 ».

ÉVOLUTION DE L'OFFRE BUREAUX (EN MILLIERS DE M²)

©FNAIM 35



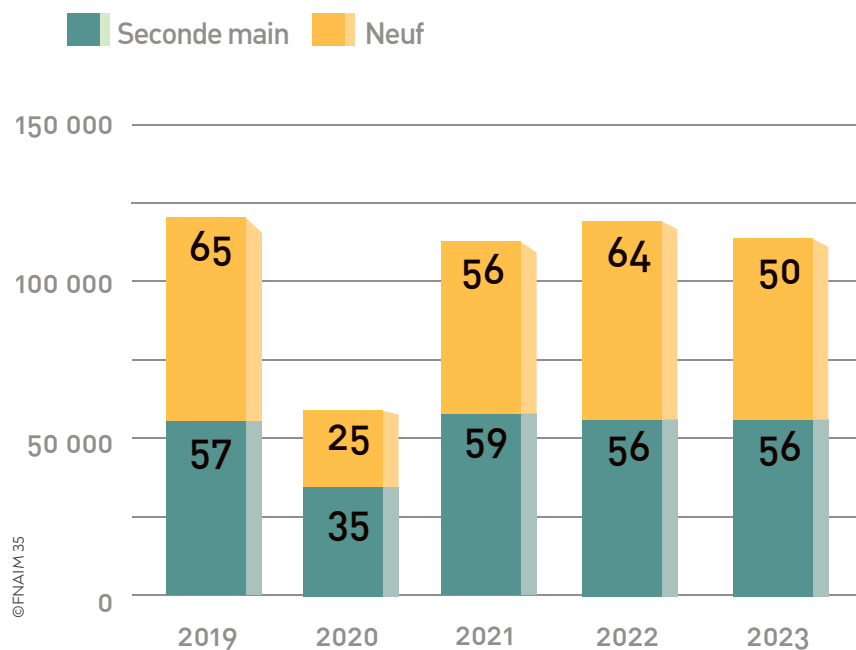


Stéphane Dauphin, Cushman&Wakefield ; Xavier François, Arthur Loyd ; Éric Debarnot, groupe Giboire ; Kevin Levaire, BNP Paribas Real Estate ; Clarisse Chevalier, Kermarrec entreprise ; Helen Toutirais, Blot ; Frédéric Lauren, Cap transactions ; Justine Hery, Arthur Loyd

ÉVOLUTION DE LA DEMANDE PLACÉE EN BUREAUX (EN MILLIERS DE M²)

Marché des locaux d'activités : résilient par le passé, 2023 marque un ralentissement de ce marché dynamique. 104 000 m² ont été transactés : -13 % par rapport à 2022, et très loin de 2021 : -20 % en deux ans. Des chiffres qui placent 2023 en dessous de la moyenne à cinq ans (113 000 m²). « C'est un marché d'acheteurs et la hausse des taux d'intérêt a perturbé la demande », précise Clarisse Chevalier, de Kermarrec entreprise. Quant à l'offre, alors qu'elle était en chute libre depuis 2019, « nous constatons une hausse du stock en parallèle, s'expliquant par la baisse de la demande placée, mais également par l'obsolescence d'une partie du parc, qui ne trouve pas preneur, les utilisateurs privilégiant des locaux neufs ou récents ».

Marché des entrepôts : « Un marché de plus en plus déconnecté des besoins », indique Stéphane Dauphin, de Cushman & Wakefield. La demande placée est faible (38 000 m²), due à une offre « qui peine à se reconstituer ou à se constituer sur des secteurs souvent trop éloignés. Sur Rennes métropole, il n'y a plus de foncier disponible pour des activités logistiques. Or, une plateforme logistique doit être à proximité d'un bassin de consommation ou d'un environnement industriel. On oublie souvent que la logistique est un rouage essentiel au bon fonctionnement de l'économie. » 46 300 m² sont disponibles dont 6 000 m² en ICPE, mais à plus de 30 km de Rennes.



Marché de l'investissement : Au ralenti, avec une baisse de 57% par rapport à l'année 2022 au niveau national. Commerces, locaux d'activités et bureaux représentent plus de la moitié de la cible des investisseurs principalement institutionnels, mais aussi des personnes privées. Dans ce contexte incertain, le marché de l'investissement va « certainement encore tâtonner pour trouver le juste niveau de rémunération pour les investisseurs, même si les

taux d'emprunt commencent à amorcer une baisse, dit Éric Debarnot, du groupe Giboire. Le territoire rennais, comparé à d'autres métropoles régionales, affiche toutefois des fondamentaux solides avec des zones tertiaires identifiées de qualité, bien desservies par les transports collectifs et un parc immobilier assez récent, qui devrait attirer de nouveau les investisseurs. » Taux de rendement prime à Rennes : 6%.

Saint-Aubin-d'Aubigné : Maison Aubin



Christophe Aubin, dirigeant de Maison Aubin

C'est un nouvel acteur dans le négoce de menuiseries haut de gamme. Quelques mois après la reprise de l'entreprise Hallou Escaliers à Saint-Aubin-du-Cormier, Christophe Aubin crée Maison Aubin, dont l'activité repose sur une offre de menuiseries intérieures et extérieures haut de gamme, à forte valeur ajoutée et un service sur-mesure.

Le show-room est sur le site des Escaliers Hallou, dans la zone artisanale de La Mottais, à Saint-Aubin-du-Cormier. De la pergola au portail, en passant par la porte de garage ou encore le store banne, les gammes sont conçues et fabriquées avec des matériaux nobles, et des partenaires exclusivement français. Maison Aubin revendique, au travers l'expérience et le parcours de son fondateur, « un savoir-faire, des produits et un service pour sublimer les espaces de vie ».

Vitré : Need Air Intérieur

Ancien responsable technique et SAV chez un fabricant de VMC, Samuel Parage vient de créer Need Air Intérieur à Vitré, spécialisée dans l'installation, l'entretien et le dépannage de tous les systèmes de ventilations. « Je mets mon expérience pointue en ventilation, au service des particuliers et des professionnels, pour optimiser la qualité de l'air intérieur. Un constructeur, un promoteur ou un artisan plombier chauffagiste peut faire appel à moi pour diagnostiquer une panne, réparer et reparamétrer une ventilation qui est en panne ou défectueuse chez un de leurs clients. »

Samuel Parage peut intervenir jusqu'à une centaine de kilomètres de Vitré, sur des VMC, VMC double flux et ventilations par insufflation. « Je conseille vivement aux particuliers de nettoyer le filtre une fois par an, car la pollution comme les produits allergènes s'y déposent. »

Samuel Parage, dirigeant de Need Air intérieur



Tourisme : le Pays de Saint-Malo signe un Contrat de Destination

Depuis 2015, la Région Bretagne soutient le développement touristique de la destination Cap Fréhel – Saint-Malo – baie du Mont Saint-Michel. Sur le Contrat de Destination 2023-2025, qui doit permettre une coordination et un financement des projets, l'aide régionale est de 619 900 euros sur trois ans en investissement et 82 650 euros en fonctionnement, sur la même période. Le plan d'actions prévoit quatre axes : gestion des flux touristiques littoraux, développement du tourisme intérieur, promotion des mobilités alternatives et animation des réseaux touristiques. Des actions prioritaires incluent notamment la valorisation de la voie verte et de la vélomaritime. Les signataires : la Région, la communauté de communes Côte d'Émeraude, Saint-Malo agglomération, Dinan agglomération, communauté de communes du Pays de Dol et de la baie du Mont Saint-Michel et la communauté de communes Bretagne romantique, les offices de tourisme Dinard Côte d'Émeraude, Destination Saint-Malo - baie du Mont Saint-Michel et Dinan Cap Fréhel et une équipe de référents techniques.



De g. à dr. : Arnaud Salmon (CC Côte d'Émeraude), Louis Thébault (Baie du Mont Saint-Michel), Anne Gallo (Région Bretagne), Christian Toczé (CC Bretagne Romantique), Nicolas Belloir (SPL Destination Saint-Malo Baie du Mont Saint-Michel), Dominique de La Portbarré (Saint-Malo agglomération), Didier Lechien (Dinan agglomération)

NOTRE MISSION

Transformer les espaces verts des entreprises en îlots de biodiversité

bee CITY
Créateur de Biodiversité

COMMENT ?

À travers des actions concrètes et participatives



Installation de ruches en entreprise & parrainage



Animations biodiversité & Team building



Végétalisation & Espace bien-être



Aménagements biodiversité

DÉCOUVREZ NOTRE NOUVEAU PROJET : Beer city, la houblonnière d'entreprise

beer CITY

Faites mousser votre culture d'entreprise

PRODUISEZ VOTRE BIÈRE

à partir du houblon frais cultivé sur votre site !

06 33 39 76 44 ✉ jeremy.delobel@beecity.fr

f in o BEECITY.FR

Aquaponie Agriloops lève 13 millions d'euros

La société **rennaise**, leader européen de l'aquaponie en milieu salé, clôture une levée de fonds de 13 millions d'euros pour lancer la phase de production et de commercialisation.

Jérémie Cognard et Romain Vandame, cofondateurs d'Agriloops



L'entreprise est accompagnée, depuis ses débuts, par les cofondateurs de la scaleup industrielle Ynsect (91). Labellisée FrenchTech Agri 20 en 2022, elle bénéficie de différents dispositifs du gouvernement, dont le plan France Relance et l'Aide au Développement DeepTech de BPI France.

an, cette ferme aquaponique sera l'une des plus grandes d'Europe, avec un bâtiment aquacole de 2 000 m² et une serre maraîchère attenante de 5 000 m². Le principe : l'eau des bassins des gambas chargée en effluents est recyclée et convertie en eau chargée en fertilisants pour alimenter des fruits et légumes. Cette boucle aquaponique permet d'économiser une quantité significative de fertilisants et jusqu'à 90 % d'eau.

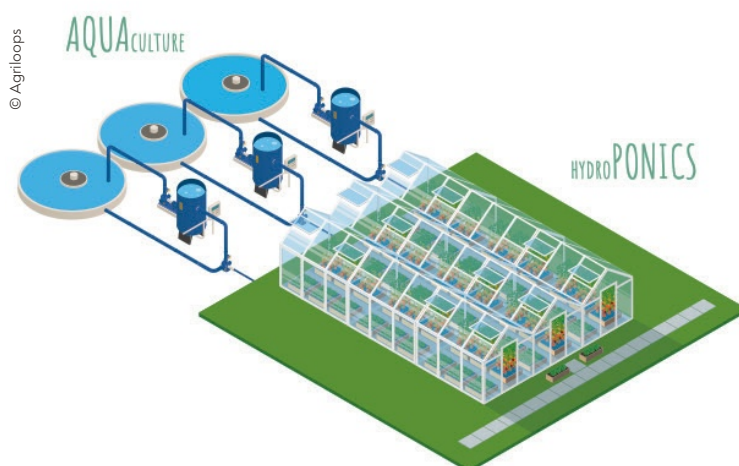
En France, le marché de la gamba représente environ 120 000 tonnes par an, provenant pour majorité d'Amérique Centrale et d'Asie du Sud-Est.

* *Nouveau pool bancaire et investisseurs historiques : BNP Paribas Développement, Oghi, différents Business Angels, mais aussi SPV Aqua Invest, le fond régional Breizh Up, et les fonds impact Transitions First et Good Only Ventures, Sustainable Ocean Alliance (SOA).*

Fondée en 2016 par deux ingénieurs agronomes, Jérémie Cognard et Romain Vandame, Agriloops a adapté l'aquaponie, soit l'association de l'aquaculture et du maraîchage, au milieu salé, pour proposer une culture de la crevette locale. Après une première levée de fonds qui a permis de financer la phase de R&D et une ferme pilote à Rennes, cette seconde levée* marque un nouveau tournant pour Agriloops. « *Nous sommes impatients de faire la démonstration de notre approche unique qui offre des avantages environnementaux significatifs, tout en répondant aux besoins croissants de notre industrie* », indiquent les deux cofondateurs et dirigeants.

100 tonnes par an de gambas, fruits, et légumes

L'annonce de cette seconde augmentation de capital, complétée par de la dette et de la subvention, pour un total de 13 millions d'euros, permet à la société rennaise d'entamer la construction de son démonstrateur commercial "Mangrove #1". Construite sur plus d'un hectare au cœur de la Bretagne, et d'une capacité de production de plus de 100 tonnes de gambas et de fruits et légumes par



La première série de boîtes pour six œufs réalisées à base de coquilles d'œufs.

Terremo'logic Du neuf avec un œuf

©Terremo'logic



©Terremo'logic

Manon Chedaleux, Terremo'logic ; Paul Gilles Chedaleux, dirigeant de Terremo'logic ; Éric Fossard, SW développement

Par Anne-Laure Jaouën

Basée à **Lizio**, au sud de Josselin, l'entreprise Terremo'logic récupère les coquilles d'œufs localement pour les transformer. Après les engrais naturels, elle diversifie sa production avec Eggs-In : la première boîte à œufs conçue à partir de ces coquilles et issue d'une collaboration avec trois entreprises morbihannaises.

Rien ne se perd, tout se transforme. C'est un peu ce credo qu'applique Terremo'logic depuis sa création en 2018 par Paul-Gilles Chedaleux : « *Plutôt que de les enfouir ou les incinérer, nous avons cherché à valoriser les coquilles d'œufs en amendement calcaire.* » Le calcaire est très prisé en Bretagne, où les sols sont acides et, en récupérant les coquilles issues de six casseries à proximité, Terremo'logic a créé un écosystème local et vertueux : « *Alors que le calcaire est souvent importé en Bretagne depuis la Charente, nous profitons de gisements locaux pour fournir des agriculteurs dans un rayon de 20km. Nous organisons les tournées de collecte, nous transformons et hygiénisons les coquilles, nous pouvons même réaliser l'épandage au printemps : en direct, de l'usine aux champs...* » S'il a fallu plusieurs années de développement et d'argumentation auprès des pouvoirs publics pour finaliser le recyclage d'une matière organique sensible, l'activité plafonne aujourd'hui à 6 000 tonnes de coquilles valorisées en 2023 et 600 000 euros de chiffre d'affaires. « *L'été dernier, nous étions même en rupture de stock !* »

**6 000 tonnes de coquilles
valorisées en 2023**

Une boîte à œufs, en coquille d'œufs

Pour aller plus loin, Terremo'logic cherche à diversifier les débouchés de ses coquilles d'œuf. Et c'est avec la boîte à œufs Eggs-In qu'elle souhaite initier une gamme de produits à base de coquilles. « *Quoi de mieux qu'une boîte à œufs pour faire connaître notre produit ? 60 000 boîtes de six œufs vont être fabriquées pour commencer.* » Un produit durable et réemployable, en bioplastique, comportant 35 % de poudre de coquilles d'œufs. Et un projet local, construit avec quatre entreprises du territoire : Terremo'logic fournit et transforme la matière première, Elixance (Elven) a élaboré le bioplastique, soit une formule entièrement biosourcée, puis les granulés générés sont transmis à SW Développement (Sérent) qui a créé le moule dans lequel ils sont injectés. Ecodis (Saint-Nolf) assure enfin la distribution. « *En février, nous lancerons une boîte de dix œufs.* »

De nouveaux débouchés pour les membranes

L'entreprise innovante a également conçu un équipement capable de séparer la coquille de sa membrane interne. « *Nous utilisons un procédé de séparation qui utilise la chaleur bois, à partir de bois que nous récupérons dans un rayon de 20 km auprès de paysagistes ou de collectivités. Cette membrane trouve des applications à haute valeur ajoutée en agriculture, comme engrais, et en cosmétique pour sa richesse en acide hyaluronique et en collagène.* » Terremo'logic a d'ailleurs répondu à un appel d'offres européen avec un projet de biostimulant à base de membrane d'œufs.

Foncier d'entreprise

Bail à construction : une solution pour le foncier d'entreprise ?

Par Anne-Laure Jaouën

Dans un contexte d'explosion des prix et de raréfaction du foncier, les collectivités locales doivent optimiser leurs zones d'activité et les terrains dédiés aux entreprises. Avec la perspective du Zéro artificialisation nette d'ici à 2050, la notion même de propriété est remise en cause. Sur le **pays d'Auray**, on innove avec le bail à construction.

Philippe Le Ray, président d'AQTA Auray Quiberon Terre Atlantique



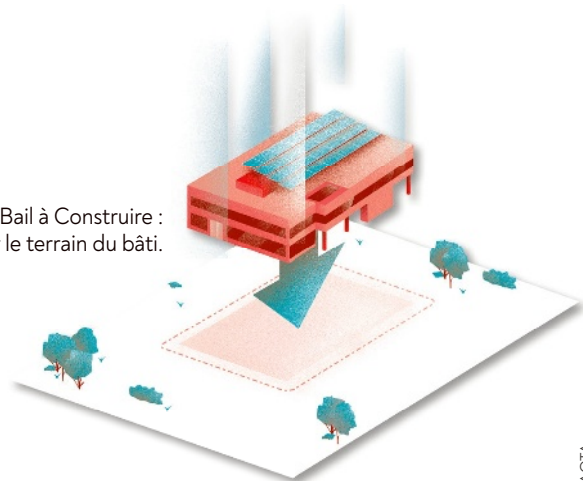
« La rareté du foncier et l'évolution récente des mentalités nous amènent à changer totalement de modèle », explique Philippe Le Ray, président d'Auray Quiberon Terre Atlantique (AQTA). Le territoire compte 31 parcs d'activités, sur plus de 420 hectares pour 800 entreprises. Il ne reste que quatre terrains disponibles. Des chiffres éloquentes qui montrent la pénurie foncière, aussi bien pour l'entreprise que pour l'habitat. « Nous n'avons pas de pouvoir sur la spéculation, ni sur la rétention de parcelles sous-utilisées. Or, ce foncier d'entreprise a bénéficié d'avantages et de prix de vente incitatifs. Aujourd'hui, les tarifs sont décuplés ! » C'est donc pour sanctuariser la réserve foncière et pour limiter l'étalement urbain que AQTA a décidé de mettre en place le bail à construction : depuis le 1^{er} janvier 2024, tous les terrains des nouveaux parcs d'activités sont accessibles uniquement en location longue durée. « Les élus ont fait le choix de la maîtrise publique totale du foncier. »

« Les **élus** ont fait le choix de la **maîtrise publique totale du foncier**. »

Une autre logique patrimoniale

Séparer la valeur foncière du patrimoine immobilier : c'est le principe du bail à construction, créé en 1964. AQTA reste donc propriétaire des terrains loués à l'entreprise, cette dernière dispose de droits réels sur les bâtiments qu'elle construit le temps de la durée du bail (maximum 60 ans). Ce dispositif présente plusieurs avantages : « Un accès facilité au foncier pour les entreprises qui bénéficient de prix très bas, un engagement de la collectivité sur le long terme et la possibilité de se construire un patrimoine bâti », expose Agnès Pauvert, du service développement économique d'AQTA.

Le principe du Bail à Construire :
séparer le terrain du bâti.



©AQT

« Le bail à construction est transmissible, mais la collectivité garde un droit de regard, prévient Philippe Le Ray. Nous ne voulons pas remplacer une usine par un bâtiment de stockage qui ne crée aucun emploi... Le peu de foncier qu'il nous reste, on doit le préserver. » En contrepartie, les entreprises versent un loyer à la collectivité qui, au terme du bail, récupère la propriété du bâti. AQT s'engage alors à maintenir ou recycler le site pour relancer une nouvelle activité économique.

Éviter la spéculation foncière

Si le choix du bail à construction a fait l'unanimité chez les élus, il a aussi remporté l'adhésion de la trentaine d'entreprises du territoire consultées. Mais que répondre aux professionnels qui veulent se constituer un patrimoine immobilier ? « La collectivité et le contribuable ne sont pas là pour financer le patrimoine des entreprises ou la spéculation, mais pour faciliter leur installation et favoriser la création de valeur ajoutée », s'agace Philippe Le Ray. Par ailleurs, les loyers attractifs du bail à construction devraient intéresser les artisans et PME qui, aujourd'hui, ne peuvent pas s'installer : « Cette solution nous permet d'assurer le renouvellement urbain à prix accessibles pour plusieurs générations et de maintenir l'équilibre d'une économie plurielle », complète Agnès Pauvert.

Vers une généralisation du bail à construction ?

Après les 36 premiers lots en location à Pluvigner, la collectivité annonce quatre autres projets de création ou d'extension de parcs d'activité. « Je n'ai aucun doute sur le remplissage : nous avons déjà beaucoup de demandes. La loi climat va encore accélérer la spéculation. Et on sait que cela va se généraliser ailleurs. » D'autres territoires s'intéressent au bail à construction : l'agglomération de Lorient, en complément de la vente, celle de Vannes qui attend une diminution de 37 % de sa réserve foncière d'ici à huit ans... Sur le même modèle, AQT envisage de proposer des baux à constructions aux bailleurs sociaux pour la construction de logements : « Le patrimoine immobilier doit aussi rester dans le giron public. C'est essentiel pour accueillir et loger les travailleurs », justifie Philippe Le Ray.

Auray, pionnier en Bretagne

Le premier chantier se situe à Pluvigner : sur 8,5 hectares, le futur parc de Bréventec commercialisera, dès la fin de l'année, 36 lots, en location de 50 ans, au tarif d'1,50 € HT / m² / an. Selon Agnès Pauvert, « les terrains vendus, il y a quinze ans, à 10 € le m² se vendent aujourd'hui à 50 ou 70 € le m² ». 20 % des EPCI pratiquent le bail à construction sur leur foncier économique en France en 2022.

Port de pêche de Lorient : baisse d'activité historique



En 2023, le port lorientais a enregistré un chiffre d'affaires de 65,5 millions d'euros, en baisse de 6,8 % par rapport à l'année précédente (69,6 millions d'euros en 2022 et 71 millions d'euros en 2021). Les volumes débarqués ont été de 17 148 tonnes de poissons et crustacés, soit un recul de 5,3 % par rapport à 2022 (18 109 tonnes l'an passé, qui voyait déjà une baisse de 6,34 % par rapport à 2021).

Pour la seconde année consécutive, les résultats de la criée de Lorient sont à la baisse. En cause, le Brexit, le plan de sortie de flotte, le coût de l'énergie, une grève et une série de tempêtes au dernier trimestre ont aussi empêché les navires de prendre la mer. Et, avec l'actuelle fermeture du golfe de Gascogne, l'année 2024 ne commence pas mieux.

Deuxième criée de France en tonnages en 2022, Lorient rétrograde à la troisième position, derrière Boulogne (62) et Erquy (22). Parmi les secteurs les plus touchés : la pêche hauturière, qui a vu ses apports diminuer de 33 % et son chiffre d'affaires de 31,3 %. La baisse est moins importante pour la pêche côtière, avec un recul de 5 % en volume et de 4,9 % en valeur.

Image de marques Façonner-Studio flashe sur les produits

À **Vannes**, la photographe Nolwenn Manach est aujourd'hui à la tête d'un studio photo B to B, et travaille notamment pour la mise en valeur des produits sur internet. Ces visuels, que l'on retrouve sur les marketplaces et les sites indépendants, demandent un travail de présentation et de sublimation, un savoir-faire spécifique.

Par Djamel Bentaleb



À 22 ans, Nolwenn Manach a créé son studio photo spécialisé dans la prise de vue de produits commerciaux

« **F**açonner, c'est le nom de mon studio, spécialisé dans la photographie de produits, pour les marques, le e-commerce, explique Nolwenn Manach, la jeune entrepreneuse de 24 ans. *Un domaine dans lequel nous sommes peu nombreux et qui a pourtant de grands besoins.* » Depuis septembre 2022, le studio est situé à Vannes, au sein de la pépinière d'entreprises Créalis, et propose un service clé en main pour mettre en valeur les fonctionnalités techniques des produits.

Exit les shootings photos à Paris

En créant cette entreprise, Nolwenn Manach a souhaité répondre à un manque criant, dans la Région, de studio photographique dédié commerce, anglé produits. « *Tout s'est un peu emballé quand j'ai appris que l'entreprise vannetaise Kerbi faisait ses shootings produits à Paris, se souvient-elle. Ça m'a paru tellement fou que j'ai décidé de me lancer.* » Depuis, les démarches sur Instagram, les mails et le bouche-à-oreille fonctionnent à plein. Des marques bien connues dans le Département, et au-delà, lui font confiance. C'est notamment le cas de Kerbi (marque de produits solaires bios), Les Bottes d'Anémone (fleuriste locale et

engagée), Muzzü (boutique nantaise de produits corps et maison rechargeables), Bitecone (marque de snacks de cornets glaces), le Mochi Glacé (marque du groupe Tiliz, qui crée une adaptation d'un dessert traditionnel japonais), ou encore Maison Hadënn (marque de soins capillaires sains et rechargeables).

Objectif : un studio global

Elle définit son style de photos comme « *frais, coloré et moderne. Je peaufine particulièrement le travail sur la lumière et sur la direction artistique pour mettre le produit en valeur et qu'il soit parfaitement lisible.* ». Et pour un résultat final qui doit être remarquable, un long travail dans l'ombre : après les prises de vues, la post-production prend une grande place. « *Pour une demi-journée de shooting, il m'arrive régulièrement de passer une journée sur les retouches...* » Un perfectionnisme et une exigence qu'elle souhaite mettre au service du territoire, en participant au rayonnement des entreprises locales. Elle vise aussi le développement d'autres prestations innovantes et créatives, en s'associant, à terme, avec d'autres talents : animateur 3D, vidéaste, community manager, motion designer... Pour créer un studio global de création visuelle pour les marques. Avis aux amateurs... éclairés !



Morbihan Habitat : 50 millions d'euros en titres participatifs

Afin d'accélérer la production de logements neufs destinée au locatif social, Morbihan Habitat va émettre 50 millions d'euros de titres participatifs d'ici à 2028, achetés par trois collectivités : le Conseil Départemental du Morbihan (5 millions d'euros par an), les agglomérations de Vannes et de Lorient (2,5 millions d'euros chacune), soit 10 millions d'euros de titres participatifs achetés annuellement par les collectivités auprès du bailleur social. Un mode de financement inédit rendu possible par la loi Elan, permettant de renforcer les fonds propres de Morbihan Habitat et consolider sa capacité d'investissement. Une première en Bretagne. Morbihan Habitat vise une production annuelle de 900 logements dès 2026, contre 600 actuellement. Le Département devrait accueillir 40 000 nouveaux habitants d'ici à 2040, en cinq ans, la demande de logement a progressé de 40%.



Tyrex ouvre à l'international

Depuis Lorient et Clichy (92), Tyrex (ex KUB) veut conquérir le monde. La PME de 22 salariés et 2 millions d'euros de chiffre d'affaires vient d'ouvrir une filiale à New York (États-Unis). Spécialisée depuis 2017 dans la décontamination des supports USB, la société ambitionne de réaliser 50 % de son chiffre d'affaires à l'export d'ici à cinq ans. Leader français des solutions de décontamination USB, Tyrex a vu l'innovation de ses stations blanches saluée en janvier dernier, lors de la Nuit de la cybersécurité 2023, en obtenant la 3^e place dans la catégorie "Solution innovante". L'offre de Tyrex a aussi été mise en avant aux USA, à Miami, où Tyrex s'est vu décerner le prix de l'innovation en cybersécurité maritime, à l'occasion de l'American Maritime Forum organisé par IGGG Group (transport maritime).

Le vannetais Dimood acquiert Primus Soft

Le groupe Dimood annonce l'acquisition de Primus Soft (18 collaborateurs), entreprise bordelaise spécialisée dans l'édition logicielle et l'intégration complète de solutions d'ERP pour les métiers des vins et des spiritueux haut de gamme. Une opération de croissance externe qui renforce l'ancrage en France, avec une nouvelle agence dans le Sud-Ouest, et vient renforcer la position de leader de Dimood dans l'intégration de logiciels ERP Microsoft (Isatech, myPartner, 9Altitudes France) et l'édition logicielle BtoB (Bricklead). Le groupe Dimood affiche aujourd'hui un chiffre d'affaires 2022 consolidé de 33 millions d'euros, pour un effectif de 320 collaborateurs, et vise un chiffre d'affaires de 40 millions d'euros d'ici à 2025.



A portrait of Alexis Jubert, a man with short hair and glasses, wearing a dark blue suit jacket over a white shirt. He is smiling and holding a large, square, reddish-brown granite sample in front of him. The background is a solid teal color.

**Alexis
Jubert**
dirigeant
GPG Granit

GPG GranitLe- granit fait carrière

Par Sarah Sedraoui

Fondé en 2002 et basé en **Ille-et-Vilaine**, GPG Granit, spécialiste de la conception de monuments funéraires et de pierres tombales, exclusivement orienté vers le marché B2B, est présent sur toute la France et en Belgique. L'entreprise a connu une forte croissance ces dernières années, passant de 12 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2017 à 30 millions en 2023. Entretien avec Alexis Jubert, le dirigeant depuis deux ans, qui place l'humain au cœur de son activité, et veut donner un second souffle au marché des pompes funèbres.



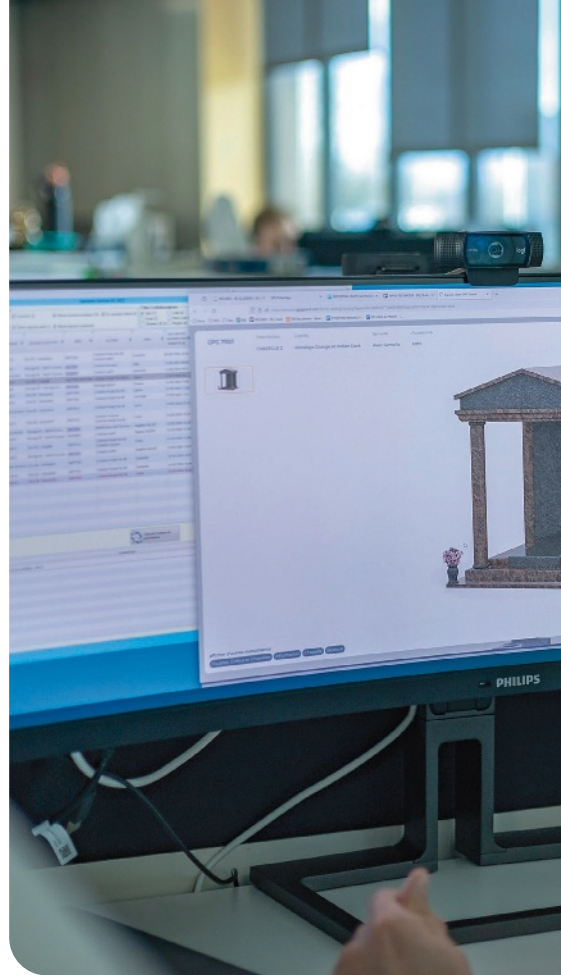
«Un des éléments du deuil»

Quand le milieu funéraire est évoqué, c'est souvent de manière négative, voire repoussante. C'est pourtant l'opposé qu'Alexis Jubert, dirigeant depuis deux ans de GPG Granit, souhaite mettre en avant : les pompes funèbres, c'est un service à la personne, dans les moments les plus douloureux de la vie. « *Notre objectif est d'essayer de concevoir le lieu de recueillement des familles, où elles pourraient se remémorer l'être cher.* »

Créée en 2002, l'entreprise, à l'origine une marbrerie, a été reprise par Alexis Jubert en 2021. Avec un objectif que les équipes ne perdent pas de vue : placer l'humain au cœur de l'activité. « *Nous permettons aux familles d'imaginer une pierre tombale qui corresponde le mieux à leurs attentes. Notre enjeu est de proposer du sur-mesure, de la couleur à la forme en passant par la matière. Chacun de nos monuments est unique.* » Car cela fait partie des éléments du deuil, pour le dirigeant : « *Lorsqu'il y a un décès, même si l'on sait que cela va arriver, notamment pour les personnes âgées ou atteintes de maladies, cela crée un désordre dans les familles et le deuil permet de remettre de l'ordre, notamment spirituel ; le choix du monument funéraire en fait partie. C'est une des étapes du processus.* »

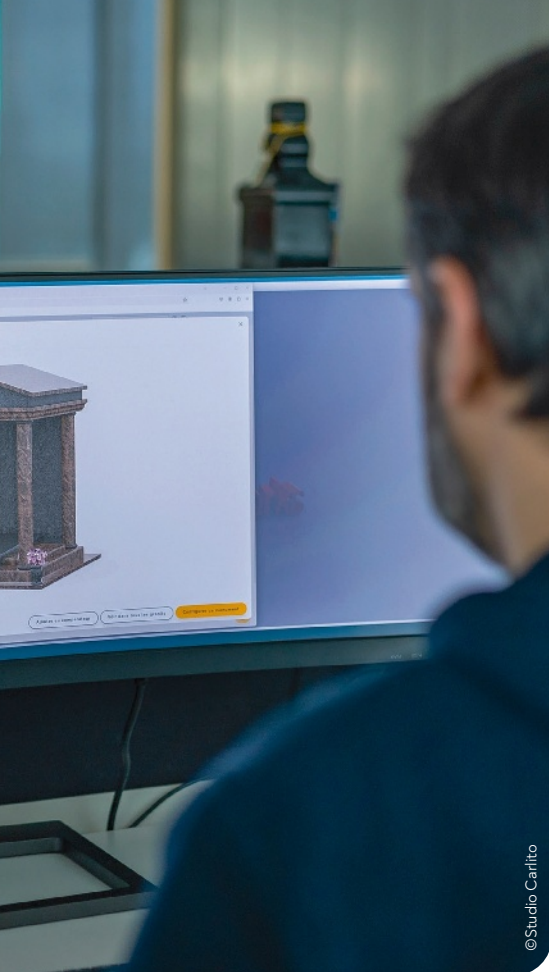
De 20 à 80 employés

L'entreprise est en constante évolution et en croissance. Et par le même coup, en structuration. L'année dernière, « *nous avons recruté 20 nouveaux collaborateurs pour répondre aux besoins croissants des demandes (entre 240 et 280 demandes par jour).* » Aujourd'hui, 80 employés composent les équipes de GPG Granit, « *alors qu'en 2017, lorsque je suis arrivé, nous n'étions que 20* », répartis sur deux sites : celui de Saint-Jacques de 1 500 m² pour la partie commerciale, marketing, RH... et un site logistique près de Fougères de 26 000 m².



Entre **15**
et **18** millions
d'**euros**
de **granit**
achetés
à l'**année**

Pour soutenir cette croissance, GPG Granit continue de recruter, que ce soit sur la gestion commerciale, le bureau d'études, la supply chain ou encore les services transverses... « *Nous avons aussi intensifié l'équipe des nouvelles technologies, car c'est un de nos leviers forts. En fait, nous avons rapidement changé de dimension.* » Et pour cause : l'entreprise est passée de 12 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2017, à 30 millions d'euros l'année dernière. « *Nous faisons entre 18 000 et 20 000 monuments par an, en croissance.* »



©Studio Carlito

700 clients et près de 2000 agences

Le secteur funéraire reste malgré tout un marché de niche. « Nos concurrents sont situés en Bretagne et dans d'autres régions historiques pour le granit, comme le Tarn. » Les clients sont à 98 % des structures indépendantes, comptant entre trois ou quatre agences en moyenne, et rayonnant sur des secteurs géographiques très spécifiques. « Nous sommes en contact avec près de 700 clients sur toute la

« Nous sommes en **contact** avec près de **700** clients sur toute la **France** et en **Belgique**, soit **1 800 à 2 000** agences. »

France et en Belgique, soit 1 800 à 2000 agences. Il y a des zones que nous ne couvrons pas encore totalement comme le Midi ou le Sud-Ouest, mais notre but est de mailler tout le territoire. »

Entre 15 et 18 millions d'euros de granit à l'année

Plusieurs régions fournissent le granit en France, les plus grandes carrières se trouvent principalement en Bretagne, dans le Tarn, le Massif central et les Vosges. Derrière le Sidobre (65 % du granit français), dans le Tarn, la Bretagne est la seconde région en termes de production, un emblème de la région.

« Les lieux où nous nous fournissons dépendent surtout du souhait de couleurs des familles. En Bretagne, nous pouvons trouver du granit de couleur grise, bleue et rose (dans le secteur de Perros-Guirec). Nous nous fournissons dans d'autres régions, mais aussi dans d'autres pays comme l'Inde (noir et rouge par exemple, ndlr), en Afrique du Sud, en Chine et au Brésil, car ce sont des couleurs que nous ne pouvons pas trouver en France. » Ainsi, à l'année, GPG Granit achète entre 15 et 18 millions d'euros de granit, sachant que « nous avons une particularité : des partenariats exclusifs avec certains fournisseurs, comme en Inde ».



©Studio Carlito

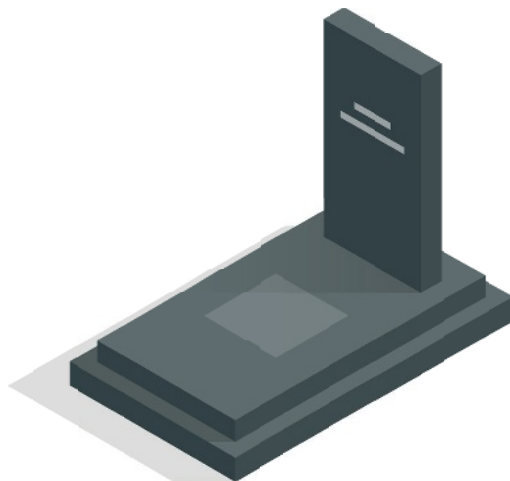
« Nous sommes **davantage** un **acteur de service**, qu'un simple **vendeur** de "cailloux" »

De nouveaux besoins

« Les besoins des familles ont évolué ces 20 dernières années. » Alors qu'auparavant les familles privilégiaient des couleurs grises et sobres, elles souhaitent aujourd'hui des monuments uniques, « elles veulent pouvoir différencier chaque pierre tombale. Cela nécessite ainsi de la personnalisation dans la conception des monuments, d'où les différentes couleurs, formes... »

Pour répondre à ces nouveaux besoins, l'entreprise a « amené quelque chose de nouveau sur le marché, à la fois dans la personnalisation mais aussi dans la manière de concevoir le monument funéraire. » Ainsi, de nombreux outils digitaux sont utilisés comme la 3D, l'Intelligence artificielle (Chat GPT)... « qui vont permettre d'avoir un service global à destination des familles et d'être présents partout où il y a du besoin ».

Outre le fort développement du digital, les huit commerciaux de GPG Granit sillonnent tout le territoire, pour accompagner les dirigeants d'agences, notamment



dans leur gestion. « Il faut se dire que les marbriers ont beaucoup de tâches. Au-delà de l'organisation, ils ont aussi des tâches administratives pour lesquelles ils ont besoin de conseils. Nous ne sommes plus juste des vendeurs de « cailloux », nous sommes davantage un acteur de service qu'un simple vendeur de monument. »

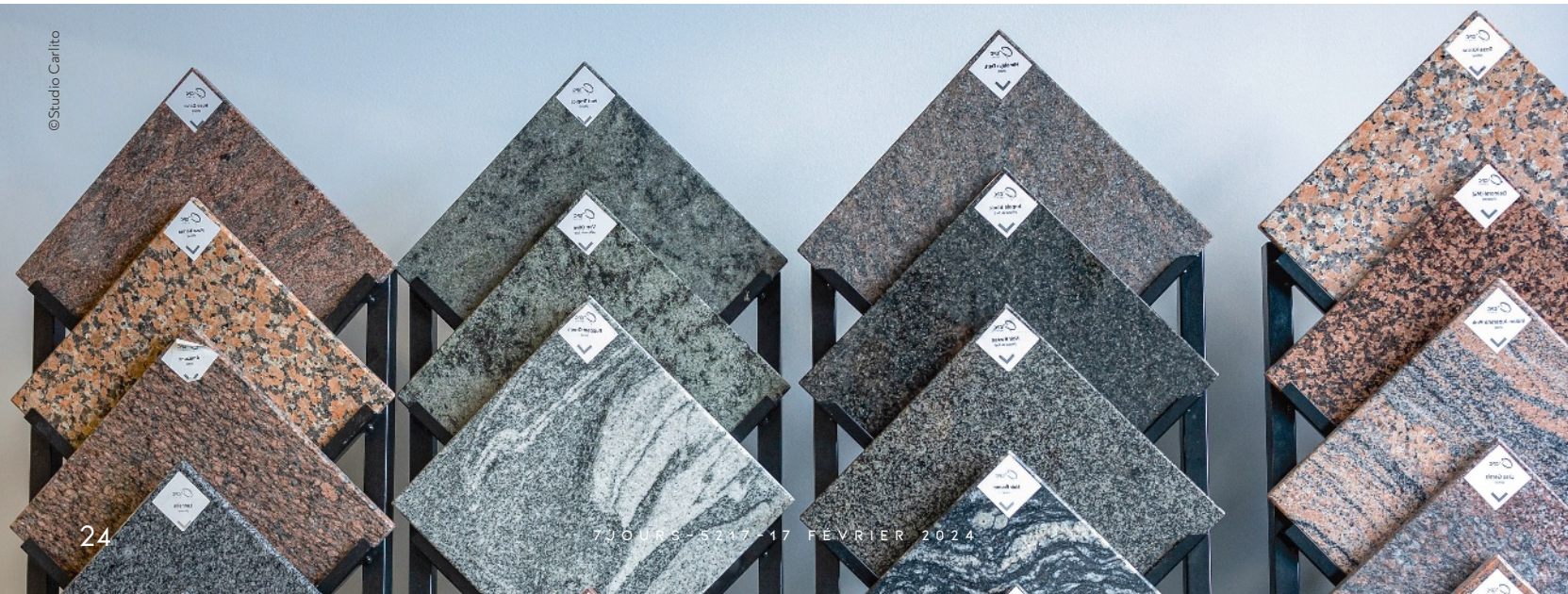
Politique RSE marquée

« Il faut vivre avec son temps. » C'est cette ligne de conduite que suit rigoureusement GPG. Preuve en est : la moyenne d'âge des collaborateurs est de 34 ans.

Depuis 2018, l'entreprise a déployé un plan ESG (Environnement, Social et Gouvernance) ambitieux. « Nous avons mis en place un gros plan d'action ces dernières années », notamment la rénovation et l'agrandissement des espaces de travail, l'adoption de mesures anti-inflation pour les employés, une formation continue pour tous... « Grâce à cela, nous avons reçu la certification Choose my Company. »

Autre mesure, la certification IGEP, qui veille à la mise en œuvre de pratiques équitables et durables, « cela comprend la garantie d'un salaire minimum, le respect des normes internationales et notamment du "no child labour" (pas de travail des enfants, nldr), la lutte contre la corruption, et l'attention portée à la santé des employés ».

Concernant les émissions de CO₂, « aujourd'hui, notre plus grosse empreinte carbone ne sont pas les pierres tombales puisqu'elles durent dans le temps. Elle est plutôt due aux déplacements des commerciaux. L'idée est de se diriger vers l'électrique ».





©Studio Carlito

BONUS

Pourquoi ce milieu ?

Un peu par hasard. J'ai toujours voulu entreprendre depuis que je suis sorti de l'école d'ingénieur des Arts et Métiers de Lyon. Passé par des métiers très divers - douze ans dans une entreprise de design et packaging, deux ans en Angleterre pour vendre un logiciel d'enseigne publicité, cinq ans en Afrique faire des loteries... - j'ai toujours gardé en tête mon projet entrepreneurial. En 2016, j'ai rencontré Franck Briand et un an après, je rejoignais l'entreprise GPG Granit car le projet m'a parlé.

Votre sport préféré ?

La course à pied, les trails. J'aime le challenge, j'ai aussi fait le marathon de Rennes. Je fais des courses qui font entre 20 et 30 kilomètres en général et, de temps en temps, je fais des trails un peu plus longs de 60 kilomètres pour me challenger.

Un lieu pour vous ressourcer ?

Le mont Saint-Michel de Brasparts, il y a un côté insolite avec les forêts autour, des cailloux et une chapelle, c'est atypique et peu de gens connaissent.

Une œuvre ?

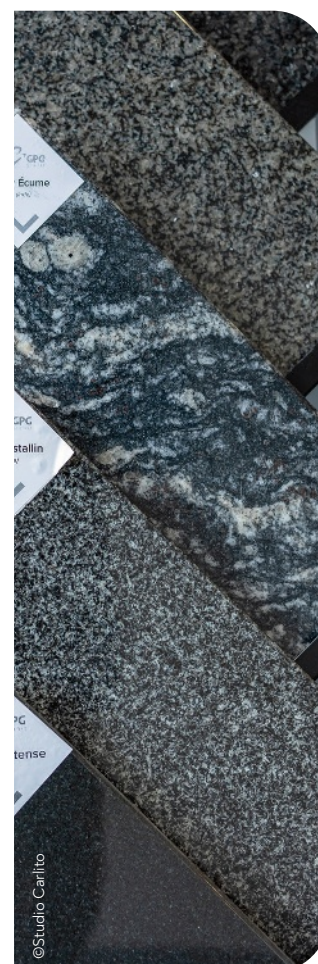
Star Wars, pour son côté populaire intemporel. Toutes les générations connaissent, que l'on aime ou que l'on n'aime pas.

Un mantra ?

« *Je ne perds jamais, soit je gagne, soit j'apprends* », de Nelson Mandela. Elle reflète beaucoup mon état d'esprit quotidien.



©Studio Carlito



©Studio Carlito

Que recouvre le droit à l'erreur en matière fiscale ?

Par M^{es} Maud Bondiguel et Yves Delibes, avocats au Barreau de Rennes

Réaffirmé et étendu en 2018, le droit à l'erreur des contribuables n'est pas toujours bien appréhendé. Il n'a en aucun cas pour objet d'effacer une taxe ou un impôt qui serait dû, mais uniquement d'atténuer les conséquences financières de l'erreur commise, en réduisant significativement les intérêts et éventuelles majorations de retard applicables. Il vient compléter les dispositifs de régularisation qui existent par exemple en TVA, au travers de lignes dédiées du formulaire CA3 ou à l'impôt sur le revenu via la télécorsrection ouverte chaque année entre septembre et décembre.

Stricto sensu, le droit à l'erreur concerne des contribuables dont la bonne foi n'est pas discutée et qui ont déposé leur(s) déclaration(s) dans les délais. Quand ces conditions sont réunies, le contribuable peut opposer à l'administration fiscale son droit à l'erreur.

Il y a deux moments pour cela : soit on se place avant toute intervention de l'administration fiscale, soit en cours de

procédure de contrôle ou de redressement. Sans surprise, la configuration la plus favorable est la première.

Le législateur favorise les démarches véritablement spontanées

Lorsque la démarche de régularisation est totalement spontanée, ce qui est le cas lorsque l'administration fiscale n'a encore aucunement pris contact avec le contribuable pour l'interroger sur tel ou tel point de ses déclarations, l'article

1727 V du Code général des impôts prévoit que l'intérêt de retard est réduit de moitié. L'administration a par ailleurs précisé que lorsqu'une majoration est encourue, par exemple celle de 10 % en matière d'impôt sur le revenu, elle n'est pas appliquée.

Aucun contrôle n'étant ouvert, il appartient au contribuable de déposer des déclarations rectificatives, ce qui peut être fait via la messagerie sécurisée attachée à son compte impots.gouv.fr.

Quand c'est l'administration qui a soulevé les questions conduisant à la régularisation du dossier, on peut également exercer son droit à l'erreur.

Si la correction de l'erreur concerne un impôt que le contribuable détermine lui-même, comme par exemple l'impôt sur les sociétés, il faut, en principe, payer le complément d'impôt dû, parallèlement au dépôt de la déclaration rectificative. En matière d'impôt sur le revenu, l'administration doit transposer la déclaration rectificative du contribuable dans un avis d'imposition complémentaire, il faut donc attendre de le recevoir et payer le complément d'impôt, au plus tard à la date limite de paiement mentionnée dans cet avis d'imposition.

Un contribuable qui n'aurait pas la capacité de payer la totalité de l'impôt en une fois n'est pas écarté du droit à l'erreur ; il lui est possible de demander à bénéficier d'un plan de règlement auprès du service comptable gestionnaire de son dossier (service des impôts des particuliers ou des entreprises).

Sur le site internet créé par l'État dans le sillage du vote de la loi "Pour un État au service d'une société de confiance", dénommé "oups.gouv.fr" on trouve quelques exemples d'erreurs rectifiables. Les plus fréquentes en pratique concernent cependant plutôt la remise à plat des valeurs déclarées à l'impôt sur la fortune ou du quotient familial entre des parents séparés.

D'expérience, en présence d'une démarche réellement spontanée, il est rare que l'administration fiscale refuse la réduction des intérêts de retard et applique intégralement la majoration de 40 % pour manquement délibéré. C'est toutefois le cas depuis quelques années, s'agissant des régularisations de comptes détenus à l'étranger et non déclarés. Cela ne veut pas dire qu'on n'a aucun intérêt à engager une telle régularisation spontanée, les services conservant un pouvoir d'appréciation.



**Me Yves
Delibes**



**Me Maud
Bondiguel**

Régularisation moins spontanée

Lorsque l'exercice du droit à l'erreur est moins spontané, mais activé à la suite de l'engagement, par l'administration, d'un contrôle et que la bonne foi du contribuable n'est pas discutée, les intérêts de retard sont réduits de 30 % (article L 62 du Livre des procédures fiscales). En principe, c'est le service chargé du contrôle qui a l'initiative d'évoquer cette possibilité ; mais le contribuable peut parfaitement proposer ce mode de règlement du dossier.

En pratique, si le service du contrôle l'accepte, un premier formulaire est proposé à la signature du contribuable pour établir la liste des points sur lesquels il demande à corriger ses erreurs. Puis, sous un délai de 30 jours, il doit retourner, signée, une déclaration complémentaire validant le montant de l'impôt résultant de la régularisation. Là encore, en principe, l'impôt doit être réglé rapidement, mais il est possible de demander à bénéficier d'un échéancier de paiement.

Ce dispositif permet de pacifier le contrôle fiscal, d'autant qu'il est appliqué à la carte. Il est en effet possible de bénéficier de l'article L 62 pour certains points soulevés à l'occasion du contrôle et de contester d'autres redressements. C'est ce qui explique le succès de ce dispositif qui représente plus de 53 000 dossiers en 2022.

visées par la "carte des pratiques et montages abusifs" publiée par la Direction générale des finances publiques. Mais l'hypothèse la plus fréquente de sollicitation du SMEC est l'établissement stable : une société a été immatriculée à l'étranger mais son activité est réalisée en France. L'impôt sur les sociétés est alors dû en France sur une période pouvant aller jusqu'à dix ans.

Quand, selon toute probabilité, **l'administration estimera être en présence d'un manquement délibéré, voire de manœuvres frauduleuses ou d'abus de droit, il est possible de contacter le SMEC.**

Manquement délibéré

Le champ d'intervention du Service de mise en conformité (SMEC) est déterminé par une circulaire du ministère chargé des Comptes publics du 8 mars 2021. Il couvre notamment toutes les configurations

Y compris lorsque le contribuable est lui-même l'auteur de la tentative de fraude, il est mieux traité en ayant l'initiative de régulariser sa situation que s'il avait attendu d'être contacté par les services de contrôle. Le barème des sanctions appliquées est intégré à la circulaire, ce qui facilite le chiffrage du coût de la régularisation.

L'administration fiscale encourage les régularisations, ce qui peut passer par un premier contact pris par un conseil, pour déterminer le régime de sanction qui serait appliqué et la période réparable. Du côté du contribuable, cela permet de ne pas être "coincé" par une option qu'on aurait prise à un moment donné, sans en percevoir toutes les conséquences.



Affaire Outreau

Stéphane Cantéro veut « en finir avec le cancer de la suspicion »

Par Suzanne Bruneau

Dix ans après son acquittement dans la tristement célèbre affaire Outreau, Daniel Legrand comparait en 2015 devant les assises de **Rennes**, pour des faits de viols sur mineurs qui lui étaient reprochés, dans la même affaire, quand il était mineur. Stéphane Cantéro est l'avocat général qui a représenté les intérêts de la société au procès. Pour convaincre les derniers sceptiques, qui remettent en cause les treize acquittements, le magistrat a écrit *L'affaire d'Outreau, une terreur judiciaire*, aux éditions Dialogues, dans la collection Mercuriales.



©LM7Jours-Archives

« **J**e ne fais que livrer mon témoignage, celui d'un soutier de la justice. » L'ouvrage de Stéphane Cantéro est bien plus que cela. Le magistrat de la cour d'appel de Rennes regarde droit dans les yeux la justice, pour disséquer ce qui a pu conduire au naufrage et en tirer des conclusions. Qu'y a-t-il sous ses mots ? De la colère, de l'amertume, du dépit ? Sans doute plus rien de tout cela. À la lecture, on imagine un Stéphane Cantéro plongé tout entier dans ce dossier. « *J'ai souvent ressenti au plus profond de mes cellules la terreur* » que les acquittés d'Outreau ont pu expérimenter tout au long de ce « *cauchemar éveillé* ». Stéphane Cantéro plaide, comme treize autres fois dans sa carrière, l'acquittement de Daniel Legrand fils, et l'obtient.

Dans son livre, il fait preuve d'une vertu, la nuance. Seule arme qui vaille dans le jeu d'équilibriste d'un avocat général au défi de l'erreur, celle - collective - de l'instruction et celle des souvenirs fabriqués des enfants Delay. Un cas où les victimes peuvent aussi être bourreaux.



Drame causé par « *la foi dans les déclarations* » et « *la religion de l'aveu* » : « *Dans notre société française, l'accusé qui avoue est cru sur parole, celui qui nie est soupçonné de mentir pour sauver sa liberté. De même, la personne qui dénonce est crue d'emblée.* »

La justice d'après ?

La deuxième partie de son livre est consacrée à répondre à cette question, aussi troublante que cruciale : « *Peut-on se dire qu'on en a définitivement terminé avec des affaires d'Outreau ?* » À travers ce cas particulier, Stéphane Cantéro interroge la « *propension* » française à la détention provisoire, qui représente un quart des détenus. Il pose aussi le débat sur le traitement de fond des instructions. Les juges ont-ils le temps nécessaire à l'examen des dossiers, qui exige « *sérénité, recul et concentration* », à l'heure où la procédure grignote du terrain et les conditions de travail des magistrats sont ce qu'elles sont ?

Enfin, le parquetier, qui aime tant la cour d'assises - « *une merveille de démocratie et de raison* », formule son inquiétude quant à la généralisation de la cour criminelle départementale : « *Je ne suis pas sûr que, devant une cour criminelle départementale, sept des accusés auraient été acquittés en première instance.* »

Un témoignage pas comme les autres, à lire !



Super Chouette Les kits DIY ont la cote

Par Anne-Laure Jauën

Des matières de qualité, des modèles originaux, des tutos couture ou de tricot bien faits : les kits de l'entreprise Super Chouette à **Guidel (56)**, ont su se tailler une belle place dans le marché du DIY, le Do It Yourself ou "fait-main".

Doudous, écharpes, coupons de tissus : c'est le décor de Super Chouette à Guidel, qui vend des kits DIY par Internet.

Bonnet, manteau ou sac à main : les kits créatifs imaginés et commercialisés en ligne par Super Chouette mélangent plusieurs techniques DIY. Douze ans après sa création, l'entreprise de vente à domicile continue sa croissance, boostée par le confinement de 2020 : elle affiche un chiffre d'affaires d'environ un million d'euros et fait travailler une dizaine de collaborateurs, salariés ou prestataires.

Qualité et originalité

Si le concept ne semble pas nouveau aujourd'hui, il était pourtant précurseur à ses débuts en 2012, alors que le marché du DIY émergeait et que se lançait à peine celui des box. « *Le projet a été créé sans ambition*, se souvient Christelle Marécaille, fondatrice de Super Chouette. *On a commencé avec un blog de couture, pour le plaisir.* » Aujourd'hui, l'entreprise jongle tant avec les tendances et la mode du DIY, qu'avec les problématiques de logistique. « *Les frais de port pèsent le plus dans notre modèle économique, ils représentent environ 10% du produit fini.* » Pas d'abonnement, ni de soldes ou de promotion, mais une mise en avant de la sobriété et la décroissance, Super Chouette fait un peu figure d'ovni dans le monde du web marchand : « *Nous misons sur la stabilité. Nous préférons fidéliser par la qualité de nos matériaux, rigoureusement sélectionnés, et avec des collections éphémères.* »

Le marché français du DIY pèserait 1,25 milliard d'euros en France. Bricolage, beauté, déco, la pratique économique et ludique s'est encore accélérée avec l'inflation.



Christelle Marécaille, fondatrice et dirigeante de Super Chouette à Guidel

Une autre conception du e-commerce

Super Chouette a déjà vendu plus de 35 000 kits depuis sa création, à raison d'une douzaine de collections par an. « *Nous sommes les seuls à proposer des kits multiactivités, alors que nos concurrents sont spécialisés soit en couture, du type Craftine Box, soit en tricot, comme Wool and the Gang.* » Vêtements et patrons en plusieurs tailles, bijoux ou accessoires, « *nous avons dû monter en compétences et travailler avec une patronneuse professionnelle et des modélistes.* » Une diversité qui permet à Super Chouette de fidéliser sa clientèle composée essentiellement de femmes actives, en France et dans les pays francophones. « *Nous investissons beaucoup dans notre SAV qui répond individuellement à nos clientes. Elles forment une grande communauté : on compte plus de 80 000 abonnées sur les réseaux sociaux. Elles sont attachées à la marque, perçue comme humaine et proche.* »

Festival Mythos #27

Un air de « grande kermesse »

Par Sarah Sedraoui

L'édition 2024 du festival Mythos prend forme et viendra égayer **Rennes** et la métropole du 5 au 14 avril. Rassemblant près de 60 000 personnes en 2023, dont 35 000 en salle, sur les 10 jours de festival, la programmation « plurielle, engagée, est ouverte sur les thématiques d'aujourd'hui, fidèle à l'esprit de fête qui irrigue le festival depuis 27 ans ».



Xavier Declaire, programmation musicale ; Mael Le Goff, à la direction ; Émilie Audren, programmation théâtrale

Chaque année, Mythos raconte le monde à travers de nombreuses créations artistiques, du théâtre à la musique, en passant par des récits... le festival invite une trentaine de compagnies à présenter des créations, des lectures ou encore des travaux en cours. « Cette année, on se retrouvera un peu plus dans les salles, moins en extérieur comme les années précédentes », précise Émilie Audren, en charge de la programmation théâtrale.

Plus de quinze spectacles théâtraux seront présentés, en collaboration avec les partenaires culturels et institutionnels, dans « quinze lieux sur la métropole rennaise et au-delà ». Une quinzaine de travaux suivront sous la forme de présentation de projets, de lectures ou de maquettes. Pour faire un focus sur la jeune création, la promotion 2023 « Itinéraires d'artistes » sera présentée au Centre chorégraphique national de Rennes et de Bretagne, en collaboration avec Les Fabriques de Nantes, Au bout du Plongeoir à Rennes,

la Chapelle Dérézo à Brest, le Centre Dramatique National Rouen-Normandie et La Fonderie au Mans.

Et pour « rendre le théâtre accessible », des spectacles gratuits sont encore proposés au Thabor.

Côté concerts

Le Cabaret Botanique (au Thabor) sera au centre des rencontres musicales. Dès le samedi 6 avril, les groupes FFF et BCUC (ainsi que d'autres artistes à venir) donneront le coup d'envoi, inaugurant une série de représentations, de plateaux riches en découvertes : Deportivo, Bandit Bandit, le mardi 9 avril ; Social Dance, Caravan Palace, le mercredi 10 avril...

Pour le côté DJ set, Simone Ringer, Isaac Delusion et Feder feront danser les foules au Cabaret Botanique jeudi 11, suivis, au MeM - autre lieu phare du festival - de Isha & Limsa d'Aulnay, Prince Waly et Mairo le vendredi 12 avril, « pour les passionnés des musiques un peu plus urbaines », ajoute Xavier Declaire, en charge de la programmation musicale et Mael Le Goff, à la direction. Marguerite Thiam, Yuston XIII et Zed Yun Pavarotti viendront compléter la programmation au MeM samedi 13 avril, offrant une soirée de talents émergents, suivis de Bonnie Banane, Eloi et Mezerg de nouveau au Cabaret Botanique, sous le signe de l'innovation musicale.

Pour la clôture, ASM, Chinese Man et Sims & May Din seront au Liberté, suivis de Aliocha Schneider et Pierre de Maere au Cabaret Botanique.

Affiche réalisée par Alexia Moutel, agence Here we are



Ventes aux enchères

Chefs-d'œuvre de l'ébénisterie et de la menuiserie du XVIII^e

Par Gwénaëlle de Carné

Des meubles d'exception, estampillés ou attribués aux plus fameux ébénistes et menuisiers de la Cour de France (Cressent, Riesener, Jacob, Topino, Tilliardet...) à l'honneur dans les grands musées : quelques créations seront vendues, lundi 19 février, à 14h, à **Rennes Enchères**, par Maître Carole Jézéquel.



Petit secrétaire en cabinet en acajou de Jean-Marie Riesener

Cette vente est un hommage au savoir-faire et à l'élégance à la française : grâce des lignes, raffinement des marqueteries de bois de rose, de satiné et d'amarante, finesse des bronzes dorés délicatement ciselés. Bertrand Berthelot, expert en mobilier et objets d'art pour Rennes Enchères, peut se réjouir de voir réunis ces grands artistes. Charles Cressent, Jean-Henri Riesener, Georges Jacob, Charles Topino, Jean-Baptiste Tilliard ont meublé Versailles, les appartements des favorites madame de Pompadour et madame du Barry et donné le ton à toute l'Europe. Ils ont ensuite séduit des esthètes et des collectionneurs qui s'en séparent aujourd'hui, en souhaitant qu'ils continuent à vivre et à embellir d'autres demeures.

Fournisseur du Duc d'Orléans, **Charles Cressent** (1685-1768) est à la Régence ce que fut Boulle sous le règne de Louis XIV. Ces commodes dites "à la Cressent"



Pendule au sacre de l'amour, vers 1830

étaient très prisées : deux tiroirs au lieu de trois, des pieds élancés et une ornementation de bronzes dorés réalisés dans ses ateliers d'après ses modèles. En placage de satiné et d'amarante, la commode, vendue par Rennes Enchères, est remarquable par ses "espagnolettes" (des figures de femmes coiffées d'aigrettes) et ses mascarons (n°42 : 75 000 / 90 000 €). À noter que Rennes Enchères a vendu, en 2023, un bureau plat de ce grand maître.

Georges Jacob, reçu maître en 1767, est un menuisier en sièges du XVIII^e siècle. Il a œuvré pour le Garde-meuble de la Couronne et a eu pour clients les grands du royaume. Rennes Enchères présente une importante console demi-lune en bois sculpté et doré à dessus de marbre blanc, portant deux fois son estampille et la marque JME (n°58 : 45 000 / 50 000 €). Un meuble rare dans sa production, très travaillé avec sa ceinture à frise de larges

française



Commode de Charles Cressent en marqueterie



Commode de Charles Cressent, détail des bronzes dorés

feuilles d'acanthe, rangs de perles et de feuilles d'eau, ses quatre pieds cannelés à chapiteau à volutes et chute de feuillages réunis par des guirlandes de fleurs.

Les créations de **Jean-Henri Riesener**, maître en 1768, sont conservées dans les grands musées de France, d'Angleterre et des États-Unis. Il a achevé le bureau de Louis XV à Versailles, commandé à son maître Oeben, et s'est illustré sous Louis XVI dans les grandes demeures royales. Le petit secrétaire en cabinet qui lui est attribué (n°37 : 60 000 / 80 000 €) est un modèle peu courant, en acajou, très élégant par ses lignes et ses proportions, ses serrures rehaussées de bronzes à motifs floraux et son bas-relief dans le goût de Clodion.

Charles Topino, maître en 1773, est réputé pour ses petites tables à la marqueterie soignée, comme ce bonheur-du-jour portant son estampille, en placage de bois de rose, sycomore, buis, aux motifs littéraires, ustensiles et vases (n° 72 : 18 000 / 25 000 €).

Jean-Baptiste Tiliard (1686-1766) est l'un des menuisiers les plus en vue du règne de Louis XV. Il a joué un rôle capital dans l'évolution du style Rocaille. En témoigne une paire de fauteuils à la Reine en bois mouluré sculpté et doré appartenant, depuis le XVIII^e siècle, à une famille d'armateurs malouins. (n°71 : 12 000 / 18 000 €)

Ces artistes ont fait des émules, à en juger par la qualité des meubles "de style" et non plus "d'époque" fabriqués



Bonheur du jour de Charles Topino

un siècle plus tard, comme ce bureau plat de style Louis XV, travail d'ébénisterie parisienne de la fin du XIX^e siècle (n°78 : 12 000 / 18 000 €) et cette commode dite "du Concordat", d'après un modèle de Riesener (n°15 : 4 000 / 8 000 €).

Aujourd'hui, le marché du meuble est très contrasté : des enchères élevées pour les meubles d'exception recherchés par une clientèle internationale et des prix abordables pour des meubles, certes d'époque, mais sans provenance prestigieuse. Pour les accompagner, de beaux objets d'art : une coupe en verre bleu Napoléon III à l'exubérante monture de bronze doré (n°40 : 8 000 / 12 000 €) ; une gracieuse pendule Restauration "le sacre de l'amour" (n°54 : 2 000 / 2 500 €) ou encore un service en porcelaine de la Compagnie des Indes, 96 pièces aux riches couleurs portant le blason de la famille O'Dwyer, conservé depuis le XVIII^e siècle dans une famille d'armateurs malouins (n°16 : 15 000 / 20 000 €).

Rennes Enchères, 32 place des Lices à Rennes. 02 99 31 58 00 - art@rennesenchères.com.

Expositions publiques vendredi 16 février, de 14h à 18h - samedi 17 février, de 10h à 13h - dimanche 18 février, de 15 h à 18h - Lundi 19 février, de 9h à 11h.



Console en bois doré, Georges Jacob



Photographie © Franck Vranckx/Iconal

臺北市

20 — 27 fév. 2024
Rennes Métropole



clairobscur.info



Travelling

Festival de cinéma

ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

E-mail : annoncelegale@7jours.fr / Plateforme : <https://annoncelegale.7jours.fr>

7JOURS L'ÉCO DE LA BRETAGNE, magazine d'informations économiques habilité à publier les annonces légales et judiciaires sur le département de l'Ille-et-Vilaine. Le site 7jours.fr est également habilité par arrêté préfectoral à publier les annonces légales et judiciaires pour le département de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan.

Selon l'arrêté du 14 décembre 2023 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048680411>), le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0.183 euro HT le caractère pour le département de l'Ille-et-Vilaine.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2024 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des constitutions de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 2 alinéa 2 ;
- Le tarif des annonces relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 € HT ; le tarif lié à la clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 € HT ;
- Les tarifs des annonces légales relatives aux procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce sont mentionnés dans l'article 2 alinéas 5 et 6 ;
- Les tarifs des annonces relatives aux modifications de société sont mentionnées dans l'article 2 alinéa 8 ;
- Les tarifs des annonces relatives au changement de nom patronymique est de 56 € HT ;

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (<https://actulegales.fr/>).

APPELS D'OFFRES AVIS D'ENQUÊTE

2^{ÈME} AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE LA CHAPELLE-BOUEXIC
Demande de permis de construire
pour l'implantation
d'une centrale photovoltaïque

Par arrêté préfectoral, une enquête publique relative à la demande de permis de construire déposée par la Société CPV SUN 40 pour l'implantation d'une centrale photovoltaïque sur la commune de La Chapelle-Bouexic, sera ouverte du lundi 12 février 2024 à 8h45 au mercredi 13 mars 2024 à 12h15 inclus.

Le Préfet d'Ille-et-Vilaine est l'autorité compétente pour statuer sur la demande de permis de construire et délivrer un arrêté de permis de construire assorti de prescriptions ou un refus.

Mme Delphine HARDY, Urbaniste exerçant en libéral, est désignée en qualité de commissaire-enquêteur.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera consultable sur support papier à la mairie de La Chapelle-Bouexic, siège de l'enquête, située 37 rue de la Mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture au public (hors jour férié), soit du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et le samedi 24 février de 9h30 à 12h et sur le site internet du registre dématérialisé à l'adresse web : <https://www.democratie-active.fr/parc-solaire-la-chapelle-bouexic/>, accessible depuis le site internet de la préfecture (<https://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/Publications/Publications-legales/Enquetes-publiques>).

Chacun pourra consigner ses observations dans les conditions suivantes :

- Par écrit dans le registre papier au siège de l'enquête publique, tel que mentionné ci-dessus ;

- Par voie postale, toute correspondance relative à l'enquête publique pourra être adressée à l'attention de la commissaire-enquêteur en précisant l'objet : Enquête publique Centrale photovoltaïque La Chapelle-Bouexic, à la mairie de La Chapelle-Bouexic - 37 rue de la Mairie - 35330 - La Chapelle-Bouexic ;

- Par voie électronique, les observations et propositions pourront être déposées dans le registre numérique dématérialisé à l'adresse web : <https://www.democratie-active.fr/parc-solaire-la-chapelle-bouexic/>, ou par courriel à l'adresse suivante : parc-solaire-la-chapelle-bouexic@democratie-active.fr ;

- Par écrit et par oral, auprès du commissaire enquêteur lors de ses perma-

nences, telles que mentionnées ci-dessous.

Les observations et propositions du public transmises par courrier électronique ou sur le registre dématérialisé seront consultables sur le registre dématérialisé.

Les observations doivent être exprimées entre le lundi 12 février 2024 à 8h45 et le mercredi 13 mars 2024 à 12h15 pour être recevables.

La commissaire-enquêtrice se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, à la mairie de La Chapelle-Bouexic située 37 rue de la Mairie - 35330, aux dates suivantes :

- Lundi 12 février 2024 de 8h45 à 12h15,

- Samedi 24 février 2024 de 9h30 à 12h00,

- Mercredi 13 mars 2024 de 8h45 à 12h15,

Des informations peuvent être demandées auprès de la Société CPV SUN 40, 966 - avenue Raymond Dugrand - Immeuble Le Blasco - 34060 Montpellier - adresse mail : contact@luxel.fr

Une copie du rapport et des conclusions motivées est déposée à la mairie de La Chapelle-Bouexic et à la Préfecture d'Ille-et-Vilaine pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à dater de la clôture de l'enquête.

Pour le Préfet et par délégation
Le Directeur de la Direction des Collectivités territoriales et de la Citoyenneté
Jean-Michel CONAN

L247J00947



RAPPEL - AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE MODIFICATION D'UN CRÉMATORIUM

Par arrêté municipal n° FD/EC/2024-1 du 11/01/2024, l'enquête publique se déroulera du mardi 13 février 2024 à 9h30 au mercredi 28 février 2024 à 17h00 inclus.

Objet de l'enquête
Il sera procédé, par la commune de Montfort-sur-Meu, à une enquête publique sur le projet d'extension du crématorium.

Siège de l'enquête publique
Mairie de Montfort-sur-Meu - Boulevard Villebois Mareuil - 35160 MONT-

FORT-SUR-MEU

Commissaire enquêteur
Madame Viviane LE DISSEZ, cheffe -adjoindue en UT-DDTM en retraite, a été désignée, en date du 11/12/2023, par Monsieur le président du Tribunal Administratif de Rennes comme commissaire enquêteur.

Ouverture du registre d'enquête
Le registre d'enquête publique sera déposé du mardi 13 février 2024 à 9h30 au mercredi 28 février 2024 à 17h00 inclus à la mairie. Il sera disponible aux heures d'ouverture, les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, et les jeudis et samedis de 9h00 à 12h00.

Lieu, jours et heures où le public pourra consulter le dossier d'enquête
Le dossier d'enquête restera disponible pendant toute la durée de l'enquête à la mairie, aux heures d'ouverture.

Un poste informatique sera mis à disposition du public à la mairie et permettra la consultation numérique du dossier.

Le dossier d'enquête au format numérique pourra être consulté en ligne depuis le site internet de la commune à l'adresse suivante : www.montfort-sur-meu.bzh, à compter du premier jour de l'enquête, le mardi 13 février 2024 à 9h30.

Modalités selon lesquelles le public pourra présenter ses observations

«Consigner ses observations sur le registre d'enquête spécialement ouvert pour cet objet

«Adresser un courrier postal ou par voie électronique à l'attention de Mme la commissaire enquêteur

- Par écrit au siège de l'enquête : Mairie de Montfort-sur-Meu - Boulevard Villebois Mareuil - 35160 MONTFORT-SUR-MEU

- Par courrier électronique, à l'adresse suivante : enquetepubliquecrematorium@montfort-sur-meu.bzh

Toutes les observations seront adressées au commissaire enquêteur au plus tard le mercredi 28 février 2024 à 17h00.

Permanences de la commissaire enquêteur

La commissaire enquêteur accueillera les observations du public lors des permanences suivantes, tenues à la mairie de Montfort-sur-Meu :

- Mardi 13 février 2024 à 9h30 de 12h00

- Mercredi 28 février 2024 de 15h00 à 17h00

Publicité du rapport et de ses conclusions

Le rapport, les conclusions et l'avis de Mme la commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public :

- A la mairie de Montfort-sur-Meu - Boulevard Villebois Mareuil - 35160 MONTFORT-SUR-MEU

- Sur le site internet de la commune : www.montfort-sur-meu.bzh

Cette mise à disposition durera une

année à compter de la date de clôture de l'enquête publique.

Délais et voies de recours
Dans les deux mois suivant la notification de l'arrêté, celui-ci peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rennes :

- Par voie postale (Hôtel de Bizien - 3, Contour de la Motte - CS44416 - 35044 Rennes Cedex)

- Par le biais du site internet Télérecours : <http://www.telerecours.fr>

L247J01873



ENQUÊTE PUBLIQUE

au déclassement d'une voie communale en vue de son aliénation - La Goberderie

Par arrêté n° 020/2024 en date du 5 février 2024, Le Maire de la commune de La Mézière a ordonné l'ouverture d'une enquête publique préalable au déclassement d'une voie communale située à La Goberderie en vue de son aliénation.

A cet effet, Monsieur Gérard BESRET, ingénieur territorial à la retraite, a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur.

Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés et consultables en Mairie de La Mézière, 1 rue de Macéria, 35520 LA MEZIERE, du lundi 4 mars 2024 (9h00) au mercredi 20 mars 2024 (12h00) soit 17 jours consécutifs.

Aux jours et heures habituels d'ouverture :

Lundi : 8h30 à 12h 00 et de 14h à 18h00 ;

Mardi, jeudi et vendredi : 8h30 à 12h 00 et de 14h à 17h00 ;

Mercredi : 8h30 à 12h00 ;

Samedi : 9h00 à 12h00

Le dossier soumis à l'enquête publique sera également consultable sur le site internet de la commune : <https://www.lameziere.com>

Chacun pourra prendre connaissance du dossier d'enquête et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit par voie postale à Monsieur le Commissaire Enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de La Mézière, à l'attention de M. BESRET commissaire enquêteur, 1 rue de Macéria 35520 La Mézière ou par mail à : urbanisme@lameziere.fr

Le Commissaire-enquêteur recevra en personne, en mairie de La Mézière, les observations du public, les :

Lundi 4 mars 2024 de 9h00 à 11h00 ;

Mercredi 20 mars 2024 de 10h00 à 12h00.

A l'issue de l'enquête publique, les administrés pourront consulter son rapport et ses conclusions à la mairie de La Mézière, aux jours et heures habituels d'ouverture, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

L247J01972

LE SITE WEB 7JOURS.FR EST HABILITÉ POUR LES ANNONCES LÉGALES
DU DÉPARTEMENT DE L'ILLE-ET-VILAINE (35) ET DU MORBIHAN (56)



TRIBUNAL DE COMMERCE

CITÉ JUDICIAIRE

7, rue Pierre Abélard - CS 43124 - 35031 RENNES Cedex
Parking Arsenal - Bus : lignes 5, 6 et 9 - Métro Charles de Gaulle et République

GREFFE : extrait K bis, bilans, nantissements, judiciaire, faillites
Tél. 02 99 65 38 88

RCS - CFE : registre du commerce - formalités RCS
Tél. 02 99 65 38 88 option 1

Ouvert du mardi au vendredi : 8 h 30 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00
Le lundi 10 h 00 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00

KYC infogreffe
La connaissance client authentique

Un outil de surveillance dédié à la connaissance du client basé sur les documents officiels et certifiés par les greffiers des tribunaux de commerce.



Lutte anti-blanchiment et contre le financement du terrorisme



Fraude et compliance



Gestion du risque client

KYC.INFOGREFFE.FR

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

REDRESSEMENTS JUDICIAIRES

(Jugement du 01 février 2024)

SARL FESTI EVENT, 10 Rue Dupetit Thouars, 49000 Angers, Etablissement principal : La Provostière - 35480 GUIPRY MESSAC, RCS ANGERS 521 553 305. Dancing, pub. Jugement du tribunal de commerce de RENNES, prononce en date du 01/02/2024, l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 2024J00083, date de cessation des paiements le 28/12/2023 désigne Juge Commissaire M. Bertrand Vaz 35000 RENNES, Mandataire judiciaire David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 RENNES CEDEX, et ouvre une période d'observation expirant le 01/08/2024 Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au Bodacc.

13501560347690-2024J00083

(Jugement du 07 février 2024)

SARL HERVOCHON, 19 Rue de Fougères, 35340 Liffré, Autres établissements dans le ressort : Rue des Rosiers, 3 rue du Général Leclerc - 35140 ST AUBIN DU CORMIER, 44 rue de la Forêt - 35340 LA BOUEXIERE, 1 rue du Relais - 35140 GOSNE, 89 rue Nationale - 35235 THORIGNE-FOUILLARD, RCS RENNES 789 021 664. Boulangerie, pâtisserie, traiteur, chocolaterie. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 7 août 2022 désignant administrateur SELARL Gautier & Associés prise en la personne de Me Sophie Gautier 111 Boulevard de Latre de Tassigny 35000 Rennes avec les pouvoirs : d'assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion, mandataire judiciaire SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501560013608-2024J00091

SAS T.F. CONSTRUCTION, 5 Rue de la Marebaudière, 35760 Montgermont, RCS RENNES 913 104 790. Construction maisons individuelles. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 20 août 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Lex Mj prise en la personne de Me Eric Margottin 29 Rue de Lorient 35000 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501560013631-2024J00092

SARL FRED TIRE, 15 Rue Colbert, 35300 Fougères, RCS RENNES 919 453 480. Montage et démontage de pneus et petite mécanique. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 avril 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501560013637-2024J00090

LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

(Jugement du 07 février 2024)

SARL BERISA, 44 Rue Paul Langevin, 35000 Rennes, Autre établissement dans le ressort : 40 bd de la Liberté 35000 RENNES, RCS RENNES 800 929 242. Boulangerie, pâtisserie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 7 août 2022, désignant liquidateur SELARL Lex Mj prise en la personne de Me Eric Margottin 29 Rue de Lorient 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501560013611-2024J00084

SARL TRANSPORT MEGA-PARC, 1 Rue Jean Marie Tullou, 35740 Pacé, RCS RENNES 801 574 997. Transport. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 6 juillet 2023, désignant liquidateur SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501560013614-2024J00087

SARL SCEB, 20 Rue de la Donnelière, 35000 Rennes, RCS RENNES 814 901 211. Restauration rapide. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 7 août 2022, désignant liquidateur SELARL Lex Mj prise en la personne de Me Eric Margottin 29 Rue de Lorient 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501560013617-2024J00089

LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

(Jugement du 07 février 2024)

MEDER NEE DUWIKET Nathalie, 12 Rue des Saules, 35530 Brece. Confiturière. Prononce l'ouverture d'une liquidation judiciaire portant uniquement sur le patrimoine professionnel du débiteur, sous le numéro 2024J00093, date de cessation des paiements 15/12/2022 et a désigné liquidateur la SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes, les déclarations des créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au Bodacc.

13501560013640-2024J00093

SARL LA PLANCHE À DESSEIN, 22 Rue Isaac le Chapelier, 35000 Rennes, Etablissement principal : ZA Ecopole de la Fourerie 18 rue Roland Moreno 35530 NOYAL SUR VILAINE, RCS RENNES 880 660 352. Menuiserie ébénisterie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 7 août 2022, désignant liquidateur SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501560013625-2024J00086

SARL LE COCON D'EVEIL, 227 Rue de Châteaugiron, 35000 Rennes, RCS RENNES 918 456 211. La création, l'animation et la gestion de structures dans le domaine de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse: micro-crèches, jardins d'enfants, centre de loisirs, séjour jeunes. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 octobre 2023, désignant liquidateur SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501560013634-2024J00088

SAS TY'MAB, 10 Rue André Breton, 35770 Vern-Sur-Seiche, RCS RENNES 878 906 593. Vente E.commerce. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 août 2023, désignant liquidateur SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501560013622-2024J00085

CONVERSION REDRESSEMENTS JUDICIAIRES EN LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

(Jugement du 07 février 2024)

SARL LETELLIER, 9 Rue Saint-Brieuc, 35137 Bédée, RCS RENNES 832 911 457, RM 832 911 457. Boucherie, traiteur. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Lex Mj prise en la personne de Me Eric Margottin 29 Rue de Lorient 35000 Rennes. Autorise le maintien de l'activité jusqu'au 11 février 2024.

13501560129037-2023J00081

SAS AVENIR BROCELIANDE, 52 Trégu, 35380 Plélan-Le-Grand, RCS RENNES 847 901 295, RM 847 901 295. Electricité, plomberie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes, et mettant fin à la mission de l'administrateur Ajacosses, prise en la personne de Maître Maxime Lebreton 27 crs Raphael Binet Le Chephren - BP 80927 35009 RENNES CEDEX.

13501560129041-2023J00080

AUTRE ARRÊT DE LA COUR D'APPEL

(Jugement du 09 janvier 2024)

SARL 10 DIXIÈME, 60 Rue Saint-Héliér, 35000 Rennes, RCS RENNES 817 976 848. Optique. Arrêt de la Cour d'Appel de RENNES en date du 09 janvier 2024, prononce une mesure d'interdiction de diriger, gérer, administrer ou contrôler, directement ou indirectement, soit toute entreprise commerciale ou artisanale, toute exploitation agricole et toute personne morale pour une durée de 5 ans à l'encontre de Madame Nathalie MEZANGE.

13501559882345-2021J00027

WWW.7JOURS.FR

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES CRÉANCES

(Dépôt du 06 février 2024)

SOUSA SANTOS Luis, 5ter de la Barberais, Zone Industrielle du Chêne Vert, 35650 le Rheu, RM 887 478 550. Enduiseur. L'état des créances complété par le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit état devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

13501559882354-2023J00119

SARL RAVALEMENTS COURTET, 16 le Chêne Mort, 35660 Langon, RCS RENNES 849 699 525. Vente épicerie fine. Ravalement. L'état des créances complété par le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit état devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

13501559882349-2023J00210

SAS MARTIN AUTOMOBILES, 1 Rue de Bel Air, 35590 la Chapelle-Thouarault, RCS RENNES 838 128 882. Toutes opérations d'achat/vente de tous véhicules automobiles neufs et/ou d'occasion. L'état des créances complété par le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit état devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

13501560013620-2023J00253

SARL Adeline Colcanap, 50 Rue de Belle Épine, 35510 Cesson-Sévigné, RCS RENNES 902 176 783. Vente épicerie fine. L'état des créances complété par le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit état devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

13501560013629-2023J00024

(Dépôt du 08 février 2024)

SARL MARGOT, 40 Place du Colombier, 35000 Rennes, RCS RENNES 442 431 417. Coiffure. L'état des créances complété par le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit état devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

13501560232377-2023J00087

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 29 janvier 2024)

SARL AB SOURIRE, 30 Lieu-Dit le Clos, 35133 Javené, RCS RENNES 918 143 991. Conseils de gestion aux entreprises.

13501560357780-2023J00385

SARL SOCIETE NOUVELLE DES ATELIERS BURBAN (S.N.A.B.), Zone Industrielle de Bellevue, 35220 Châteaubourg, RCS RENNES 422 117 143. Tôlerie industrielle.

13501560357735-2022J00318

SARL EPC MARCHAND, Zone Artisanale le Chardonneret, 35680 Bais, RCS RENNES 487 827 859, RM 487 827 859. Electricité.

13501560357738-2022J00024

SARL MA MAISON CHAVA, 68 Rue de Brest, 35360 Montauban-de-Bretagne, RCS RENNES 793 169 145. Agent commercial, producteurs, d'industriels, de commerçants.

13501560357741-2021J00081

SARL F.P.P.I., Lieu-Dit «le Haut Pontais», 35150 Janzé, RCS RENNES 797 584 851. Installation matériel prévention incendies.

13501560357744-2023J00048

SARL MA SOLUTION, 37 Rue de Rennes, 35130 la Guerche-De-Bretagne, RCS RENNES 817 485 881, RM 817 485 881. Aide à domicile.

13501560357747-2020J00164

SAS INGERIA, Parc d'Affaires de la Bretèche, Bâtiment O, 35760 Saint-Grégoire, RCS RENNES 817 731 235. Réalisations immobilières.

13501560357750-2020J00236

SAS DOMI, 2 Rue de la Libération, Saint-Brice-En-Coglès, 35460 Maen Roch, RCS RENNES 818 590 192. Débit de boissons.

13501560357753-2022J00176

SARL AU BON COIN DE TREGAIN, 32 Rue de Trégain, 35700 Rennes, RCS RENNES 815 408 372. Commercialisation de produits alimentaires.

13501560357756-2023J00161

SARL GIQUEL INVEST, 7 le Pâtis des Noës, 35240 le Theil-De-Bretagne, RCS RENNES 829 445 907. La prise de participation.

13501560357759-2022J00345

SARL IESS- Institut d'Enseignement à la Sécurité et au Secourisme, 4 Impasse du Placis, 35140 Saint-Aubin-du-Cormier, RCS RENNES 829 297 035. Formation en sécurité et prévention incendie.

13501560357762-2022J00180

SARL BRASSERIE DU TONNELIER, 13 Ville Cuite, 35500 Saint-M'Hervé, RCS RENNES 833 002 306. La fabrication de boissons fermentées.

13501560357765-2021J00066

SARL MURIEL JEZEQUEL ASSEMAT, 14 Rue du Maréchal Leclerc, 35220 Châteaubourg, RCS RENNES 842 934 622, RM 842 934 622. Fabrication et vente de produits alimentaires.

13501560357768-2021J00163

ABONNEZ-VOUS !

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 29 janvier 2024)

SARL DISTRIPIZZA, 130 Rue de Fougères, 35000 Rennes, RCS RENNES 884 626 540. Restauration rapide.

13501560357771-2021J00016

SARL TRISKEL FINANCE, 18 Allée des Mimosas, 35410 Domloup, RCS RENNES 900 042 805. Courtage.

13501560357774-2023J00276

SARL NAI BEAUTY, 31b Rue de Dinan, 35000 Rennes, RCS RENNES 911 800 787, RM 911 800 787. Soins de beauté.

13501560357777-2023J00029

GREFFE EXTÉRIEUR

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANCY
Jugement du 6 février 2024 - Redressement judiciaire

SAS ETD CONSULTATION, 11 Rue d'Amsterdam, Vandoeuvre-Les-Nancy, 54500 Vandoeuvre-Les-Nancy, RCS NANCY 754 022 051. Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. Jugement du tribunal de commerce de Nancy prononçant en date du 06 Février 2024 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 06 Août 2022, désignant mandataire judiciaire SCP Pierre BRUART prise en la personne de Me Pierre BRUART 161, rue André Bisiaux - ZAC Solvay, Plateau de Haye - 54320 Maxéville.

13501560130825-2016B00249

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SOISSONS
Jugement du 8 février 2024 - Liquidation judiciaire

SARL ISAD (ISAD), 13 Avenue Jules Charbonniez, 02130 Fère-En-Tardenois, RCS SOISSONS 433 150 729. Commerce de détail de matériels audio et vidéo en magasin spécialisé. Le Tribunal de Commerce de SOISSONS a prononcé, en date du 08/02/2024, l'ouverture de la liquidation judiciaire simplifiée sous le numéro 2024/24, date de cessation des paiements le 22/09/2022, et a désigné Monsieur Christian COTELLE : Juge Commissaire, liquidateur SCP PHILIPPE ANGEL - DENIS HAZANE - SYLVIE DUVAL en la personne de Maître Sylvie DUVAL Av du Président Salvador Allende 77100 Meaux. Les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au Bodacc.

13501560131164-2000B01028

TRIBUNAL DE COMMERCE DE COUTANCES
Jugement du 9 février 2024 - Liquidation judiciaire

SAS B & S, 1 Place Sainte-Croix, 50000 Saint-Lô, RCS COUTANCES 879 697 985. Autres commerces de détail en magasin non spécialisé. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 mars 2023, désignant liquidateur SELARL SBCMJ, prise en la personne de Maître Bruno CAMBON 30-32, rue Gambetta - 50200 Coutances. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501560272344-2022B02794

TRIBUNAL DE COMMERCE DE MARSEILLE
Jugement du 8 février 2024 - Liquidation judiciaire

SAS MINELLI SAS, 30 Avenue du Château de Jouques, les Espaces de la Sainte-Baume, 13420 Gémenos, RCS MARSEILLE 413 157 306. Commerce de détail de la chaussure. Jugement du tribunal de commerce de Marseille en date du 8 février 2024 a prononcé la liquidation judiciaire, sous le numéro 2023J00803 désigne liquidateur SCP J.P Louis & A.Lageat, Mandat Conduit Par Me J.P Louis 30 Rue Cours Lieutaud 13001 Marseille et Me Jean-Charles HIDOUX 64 Rue Montgrand 13006 MARSEILLE.

13501560268832-1998B00397

TRIBUNAL DE COMMERCE DE MARSEILLE
Jugement du 7 septembre 2022 - Clôture pour insuffisance d'actif

SAS SmardTV Global SAS, Smardtv Building, Zone Industrie, 147 Avenue du Jujubier, 13600 Ciotat, RCS MARSEILLE 841 119 431. Fabrication d'ordinateurs et d'équipements périphériques.

13501560154762-2018B02156

SERVICE DE RELECTURE
ASSURÉ

ATTESTATION DE PARUTION
IMMÉDIATE

APPELS D'OFFRES AVIS D'ENQUETE

Direction départementale des
territoires et de la mer
Service Aménagement des
Territoires et des Transitions
Pôle Urbanisme et Contractualisation
Secrétariat CDAC

AVIS

Réunie le 6 février 2024, la CDAC a accordé l'autorisation sollicitée par la SARL FINANCIERE FE2V, représentée par Monsieur Fabrice POULAIN, dont le siège social se situe ZC Espace Littoral à MUZIL-LAC d'agrandir un ensemble commercial par la création d'un magasin « Maisons du monde » par la réactivation de droits commerciaux d'une cellule en friche situé 2 rue de la vieille ville à REDON (35600) sur la parcelle BO n° 43. Cette décision peut être consultée à la Mairie de Redon ou à la Direction départementale des territoires et de la mer de Rennes.

L247J02065

Direction de la coordination
interministérielle et de l'appui territorial
Bureau de l'environnement
et de l'utilité publique

PREMIER AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté, le préfet informe les habitants d'Acigné, Betton, Brecé, Cesson-Sévigné, La Bouëxière, Liffré, Mouazé, Noyal-sur-Vilaine, Rennes, Servon-sur-Vilaine, Saint-Sulpice-la-Forêt et Thorigné-Fouillard, qu'une enquête publique sera ouverte du 11 mars 2024 (9h) au 11 avril 2024 (12h), sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société PARC ÉOLIEN LES AILES DU CHEVRE, en vue d'exploiter un parc éolien de 3 aérogénérateurs et d'un poste de livraison sur la commune d'Acigné.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier, comprenant notamment l'étude d'impact, l'étude de dangers, leurs résumés non techniques et l'information de l'autorité environnementale, sera consultable gratuitement :

- en mairie d'Acigné (version papier) aux heures suivantes : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 / le jeudi de 8h30 à 12h30 ;

- en mairie de Thorigné-Fouillard (version papier) aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h15 et de 13h45 à 17h00 / le samedi matin de 9h30 à 12h00 ;

- sur le site internet du registre dématérialisé : <https://www.registre-dematerialise.fr/5199>

- sur le site internet de la préfecture d'Ille-et-Vilaine à l'adresse suivante : <https://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/icpe>

Un poste informatique est mis à disposition du public :

- au point numérique de la préfecture d'Ille-et-Vilaine, 81 boulevard d'Armorique - 35026 RENNES Cedex 9, du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h15 à 16h15, sur rendez-vous, au 02.21.86.24.79.

Des informations concernant le projet présenté peuvent être obtenues auprès de la société PARC ÉOLIEN LES AILES DU CHEVRE, rue du Pré Long, Val d'Orson à Vern-sur-Seiche (35770).

Les observations et propositions sur le projet pourront être formulées :

- en mairie d'Acigné et de Thorigné-Fouillard sur les registres d'enquête ouverts à cet effet,

- par courrier à l'attention du commissaire enquêteur, à l'adresse suivante : Mairie d'Acigné, 6 Place de la Mairie, 35690 Acigné

- sur le registre dématérialisé sécurisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/5199>

- sur l'adresse mail suivante : enquete-publique-5199@registre-dematerialise.fr

Les contributions transmises par courrier seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialise.fr/5199> et donc visibles par tous.

Monsieur Gérard BESRET, ingénieur territorial en retraite, désigné par le président du tribunal administratif de Rennes en qualité de commissaire enquêteur, reçoit le public :

- le lundi 11 mars 2024 de 9h00 à 12h00, à la mairie d'Acigné,

- le lundi 11 mars 2024 de 14h00 à 17h00, à la mairie de Thorigné-Fouillard,

- le mercredi 20 mars 2024 de 14h00 à 17h00, à la mairie d'Acigné,
- le vendredi 22 mars 2024 de 9h00 à 12h00, à la mairie de Thorigné-Fouillard,
- le mercredi 3 avril 2024 de 9h00 à 12h00, à la mairie d'Acigné,
- le jeudi 11 avril 2024 de 9h00 à 12h00, à la mairie d'Acigné.

Pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique, toute personne intéressée pourra prendre connaissance à la préfecture d'Ille-et-Vilaine et sur son site internet, ainsi que dans chacune des mairies concernées, du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation environnementale d'exploiter assortie de prescriptions ou un refus, formalisée par arrêté préfectoral.

L247J02126

CONSTITUTIONS



37 Rue du Bignon
35510 CESSON-SEVIGNE
02.99.51.34.51

IROISE AD

Société par actions simplifiée
au capital de 30 000 euros
Siège social : 7, Allée Vincent Van Gogh
35530 SERVON SUR VILAINE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SERVON SUR VILAINE (35) du 07 février 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : IROISE AD
Siège : 7, Allée Vincent Van Gogh - 35530 SERVON SUR VILAINE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 30 000 euros
Objet : La vente de tous produits de parfumerie, produits cosmétiques, accessoires de mode et de coiffure, bijoux fantaisie

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Présidente : La Société «DYNATA», S.A.R.L. au capital de 531 000 euros, dont le siège social est à SERVON SUR VILAINE (35530) - 7, Allée Vincent Van Gogh, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES sous le numéro 482.895.935.

La Société sera immatriculée au R.C.S. de RENNES.

POUR AVIS, La Présidente

L247J01923

Aux termes d'un ASSP en date du 08/02/2024, il a été constituée une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **UMANU CONSEIL**

Objet social : Réalisation de prestations de conseil en organisation, conduite de changement et transformation, pilotage de projets et de politique de Ressources Humaines à destination des entreprises, associations et particuliers; Réalisation de mission en management de transition;

Siège social : 23 Rue Jean-Baptiste BARRÉ, 35000 RENNES

Capital : 5 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES

Président : M. CECCALDI Jérôme, demeurant 23 Rue Jean-Baptiste BARRÉ, 35000 RENNES

Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque action donne droit à une voix

L247J01946

CONSTITUTIONS



TRENTE
CINQ
NOTAIRES

TRENTE CINQ NOTAIRES
28 rue Alphonse Legault
à BRUZ (35170)

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Guillaume JOUIN, notaire à BRUZ, en date du 8 février 2024

Dénomination : **SCI MM IMMO.**

Forme : Société civile immobilière.

Siège social : 1 rue Paul Sérusier, 35580 Guichen.

Objet : Vente, acquisition, gestion, et, plus généralement, exploitation par location ou autrement de tous biens ou droits immobiliers.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 500 euros

Cession de parts et agrément : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Toutes autres opérations sont soumises à l'agrément des associés.

Gérant : Monsieur Jérémy MARTIN, demeurant 1 rue Paul Sérusier, 35580 Guichen

La société sera immatriculée au RCS de Rennes.

L247J01991

Suivant acte SSP du 07/02/2024 à CESSON-SEVIGNE (35), il a été constitué la SCI suivante :

Dénomination sociale : GOMES AAV
Capital social : 1 000 euros
Siège social : 4 boulevard des Métalliers 35510 CESSON-SEVIGNE

Objet social : Acquisition de tout immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location, à l'exception de toute location meublée, ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir ultérieurement propriétaire, usufruitière, emphytéote par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Durée de la Société : 99 ans

Gérance : Margarita ALDEA, épouse GOMES demeurant 4 boulevard des Métalliers 35510 CESSON-SEVIGNE

Cessions de parts : L'agrément des associés est requis, par décision collective extraordinaire des associés, à l'exception des cessions consenties entre associés au conjoint de l'un d'eux ou aux descendants du cédant.

Immatriculation de la Société au RCS de RENNES.

L247J02005

Aux termes d'un acte SSP en date du 13 février 2024 à RENNES, il a été constituée une Société à responsabilité limitée unipersonnelle :

Dénomination sociale :

L'AGENCE BY ARCH
Siège social : 7 Rue d'Orléans - 35000 RENNES

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

La société a pour objet :

- Transactions sur immeubles et fonds de commerce.

- Activité d'intermédiaire en achat et vente de biens immobiliers, fonciers et commerciaux.

- La vente de tous biens immobiliers appartenant à des tiers.

- Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Associé unique : SAS ARCH'IMMOBILIER PROMOTION CONSTRUCTION (RCS Rennes 532 653 235)

M. Anthony ARROUET, demeurant 35 Rue du Champs de l'Orme à RENNES (35), est désigné en qualité de gérant pour une durée indéterminée.

La société sera immatriculée au RCS de la ville de RENNES.

Pour avis et mention

L247J02094

ABONNEZ-VOUS !

CONSTITUTIONS



AARPI AVOXA RENNES
5 allée Ermengarde d'Anjou
35000 RENNES

AVIS DE CONSTITUTION TWODO

Par acte sous signatures privées en date du 9 février 2024, il a été constitué une société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Forme : Société à responsabilité limitée
Dénomination : TWODO
Siège social : 13 boulevard de la Tour d'Auvergne - 35000 RENNES
Capital social : 10.000 €
Objet :
L'activité de holding via la participation, directe ou indirecte, dans toute société, commerciale ou civile ; la gestion, l'administration et la cession des participations ;

L'acquisition, la gestion, la location et l'administration de tous biens et droits immobiliers, détenus en pleine propriété, en nue-propriété ou en usufruit, et exceptionnellement, l'aliénation de ces biens et droits immobiliers ;

L'animation de ses sociétés filiales, la participation à la conduite de la politique du groupe et au contrôle de tous ou partie de ses filiales, la réalisation de toute prestation de services administrative, comptable, financière, juridique ou de toute autre nature en faveur de ses filiales ou participations ;

La propriété, l'acquisition et la gestion, pour son compte propre, de valeurs mobilières et de tous autres instruments financiers, cotés ou non, français ou étrangers, et de tous droits de créance et contrats de capitalisation ;

La souscription de tous emprunts pour le financement des acquisitions, des souscriptions et, plus généralement, pour la gestion de son patrimoine ;

La constitution de toutes sûretés sur les actifs sociaux en garantie des emprunts contractés pour toute acquisition ou souscription ; et plus généralement

La participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance,

Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

Durée : 99 ans
Cogérants :
Monsieur Arnaud FOSSET - Né le 9 janvier 1982 à SAINT-BRIEUC (22) - Demeurant 21 rue du Pressoir Godier (35760) SAINT-GREGOIRE
Madame Antonine PANNETIER - Née le 28 avril 1992 à RENNES (35) - Demeurant 13 boulevard de la Tour d'Auvergne (35000 RENNES)

Cession et transmission de parts sociales : Agrément dans tous les cas
Admission aux AG et droits de vote : Tout associé a le droit de participer aux Assemblées Générales et chaque part donne droit à une voix.
Immatriculation : RCS RENNES
Pour avis et dépôt

L247J02104

In Extenso

Experts-Comptables

Aux termes d'un acte sous signature privée électronique en date à SAINT-GILLES du 13 février 2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale :
CREF CONCEPT

Siège social : Route de Saint-Brieuc - Boulevard Nominoué - 35740 PACE
Objet social : La vente de meubles de cuisine, décoration, équipement de la maison. L'installation et la pose par sous-traitance

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 40 000 €
Gérance : Monsieur Nicolas SALMON et Madame Anaïs LEJOP demeurant 11 Domaine de l'Étang de la Motte - 35590 SAINT-GILLES
Immatriculation : RCS de RENNES.
Pour avis - La Gérance

L247J02113

Par acte ssp en date de 12/02/2024, il a été constitué une SARL
Dénomination : **HT FORMATION**
Siège Social : 5 allée de la grande treille BUREAU 3 35200 RENNES
Capital : 5000 €

Activités principales : La mise en œuvre d'action de formation professionnelle continue à destination des artisans et commerçants, et plus largement de tout public adulte
Durée : 99 ans
Gérance : M. ZERARKA SABER 4 RUE CLAUDE PERNES 93110 ROSNY SOUS BOIS
Immatriculation au RCS de RENNES
L247J02134

In Extenso

Experts-Comptables

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée électronique en date à LÉCOUSSE du 13 février 2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale :
STORE ET PORTAIL
Siège social : 24 Chemin de la République - 35133 LÉCOUSSE
Objet social : La vente et la pose de protections solaires (pergolas, stores) et de fermetures extérieures (portails, clôtures, carports, portes de garage). Tous travaux de menuiserie.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 10 000 €
Gérance : Monsieur Marc JANVIER demeurant 24 Chemin de la République - 35133 LÉCOUSSE
Immatriculation : RCS de RENNES.
Pour avis - La Gérance

L247J02142

Par acte ssp en date de 14/02/2024, il a été constituée une SASU
Dénomination : **TAJ INVEST**
Nom Commercial : TAJ INVEST
Siège Social : 2 rue Joseph Haydn 35410 NOUVOITOU
Capital : 2000 €

Activités principales : Activités des marchands de biens immobiliers
Durée : 99 ans
Président : M. TAJ Philippe 2 rue Joseph Haydn 35410 NOUVOITOU
Immatriculation au RCS de RENNES
L247J02150

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 11 février 2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :
SCI PASQUET LECLERC,
Forme : Société Civile Immobilière,
Capital : 1 500 euros,
Siège : 27 rue du Général Leclerc - 35370 ARGENTRÉ DU PLESSIS,
Objet : Propriété et gestion immobilière,

Durée : 99 ans,
Apports en numéraire : 1 500 euros,
Co-gérance : Mr Olivier PASQUET - 27 rue du Général Leclerc - 35370 ARGENTRÉ DU PLESSIS et Mme Laurence RAVENEAU - 27 rue du Général Leclerc - 35370 ARGENTRÉ DU PLESSIS,
Cession de parts : Les cessions entre associés sont libres. Les autres sont soumises à l'agrément des associés repré-

sentant les deux-tiers au moins du capital social.

Immatriculation au RCS de Rennes.
Pour Avis - La Gérance

L247J02201



CORDIOLA

Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 7 Boulevard Clemenceau
35150 JANZE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature électronique privée du 14 février 2024 il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée unipersonnelle (SARLU)
Dénomination sociale : CORDIOLA
Siège social : 7 Boulevard Clemenceau, 35150 JANZE

Objet social : Vente de cordes, d'accessoires de bagagerie pour instruments de musique et instruments de musique (e-commerce principalement).

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 3 000 euros
Gérance : Monsieur Emmanuel Claude Marcel VRIGNAUD, demeurant 7 Boulevard Clemenceau 35150 JANZE assure la gérance sans limitation de durée.
Immatriculation au RCS de RENNES.

Pour avis
La Gérance

L247J02207

MODIFICATIONS

CAP CODE - Société d'avocats

13 rue de Châtillon - BP 60435
35004 RENNES Cedex
& 2 parc d'activités Doaren Molac
56610 ARRADON
capcode.eu

DIGITAL4BETTER

SAS au capital de 153 333 euros
2 bis rue Descartes - 35000 RENNES
RCS RENNES n° 884 195 884

AVIS DE PUBLICITÉ

Sur délibérations de l'Assemblée Générale Mixte du 8 janvier 2024 et décisions du Président des 22 et 31 janvier 2024, il a été décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 23 306 euros par émission de 23 306 actions de préférence «AP1» d'un euro de valeur nominale, chacune assortie d'une prime d'émission. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. Ancienne mention : capital de 153 333 euros. Nouvelle mention : capital de 176 639 euros. Inscription modificative au RCS de RENNES. Pour avis, le Président.

L247J01804

SCM DOMLOUP KINESITHERAPIE

SCM au capital de 450 €
Siège Social : 28 Av Charles de Gaulle
35410 DOMLOUP
RCS RENNES 481 981 710

L'AGE du 01/02/2024 a autorisé le retrait d'un associé, constaté la réduction du capital social de 450 € à 300 € par rachat et annulation de 10 parts, pris acte de la démission de Mme Lucile GIMENO de ses fonctions de co-gérante à compter du 01/02/2024 et décidé de ne pas procéder à son remplacement.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.
La Gérance

L247J01848

ABONNEZ-VOUS !

LOAM

Société civile immobilière
Au capital de 1.000 euros
Ancien siège social :
2, rue Claude Chappe
35230 NOYAL-CHATILLON-SUR-SEICHE
Nouveau siège social : 5, square de la Rance - 35000 RENNES
845 298 108 RCS RENNES

Par décisions en date du 24/11/2023, les associés ont décidé de transférer le siège social du 2, rue Claude Chappe - 35230 NOYAL-CHATILLON-SUR-SEICHE au 5, square de la Rance - 35000 RENNES à effet du 24/11/2023. L'article 5 des statuts a été modifié. RCS RENNES. Pour avis.

L247J01915

ART DU TOIT CHARPENTE
SARL au capital de 29 960 euros
Siège social : ZA Rolin 35190 QUEBRIAC

502 319 775 RCS RENNES
En date du 30/01/2024, l'associé unique a décidé, à compter du même jour, les modifications suivantes :

1/ adoption de la nouvelle dénomination sociale : « ART DU TOIT CHARPENTE & COUVERTURE » en remplacement de « ART DU TOIT CHARPENTE »,

2/ extension de l'objet social aux activités suivantes : « l'étude, la création, la fabrication, la restauration et la pause de couvertures ».

Les articles 2 et 3 des statuts ont été modifiés en conséquence. Pour avis,
L247J01925

PONDUCHE

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 euros
Ancien siège social : 52, rue de Rennes
35340 LIFFRE
Nouveau siège social : 52 rue de Rennes
et 2 avenue de la Forêt 35340 LIFFRE
982 238 404 RCS RENNES

AVIS DE MODIFICATION

Par décisions unanimes des associés en date du 02/01/2024, il a été décidé de compléter l'adresse du siège social et de modifier le siège social de la Société, précédemment fixé au 52 rue de Rennes 35340 LIFFRE au 52 rue de Rennes et 2 avenue de la Forêt 35340 LIFFRE, et ce, à compter du 02 janvier 2024 inclusivement. Les statuts ont été modifiés en conséquence. RCS RENNES. Pour avis.
La Gérance.

L247J01945

SAADAT FOOD

Société à responsabilité limitée
à associé unique au capital de 1.000 euros
Ancien siège social : 32, rue de Tregain
35700 RENNES
Nouveau siège social :
10-12 place Jules Vallès
35136 SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE
835 271 776 RCS RENNES

Par décisions de l'associé unique du 01/06/2023, le siège social a été transféré du 32, rue de Tregain - 35700 RENNES au 10-12 place Jules Vallès - 35136 SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE, à compter de ce même jour inclusivement. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. RCS RENNES. Pour avis, La Gérance.
L247J01951



SUIVEZ-NOUS SUR



MODIFICATIONS



IDE BAZOUGES

Société civile de moyens au capital de 1000 euros
Siège social : 9, avenue d'Antrain
35560 BAZOUGES-LA-PEROUSE
849 113 097 RCS RENNES

AVIS DE CESSIION DE PARTS SOCIALES ET DE CHANGEMENT DE GERANT

Aux termes d'un acte authentique reçu par Me LACOURT, notaire à COMBOURG le 22 décembre 2023, les associés de la SCM IDE BAZOUGES ont cédé la cession de parts sociales entre Madame Gaëlle BODIN et Madame Karine BOUREL Madame Camille TROUBAT, les cédants et Monsieur Emeric CORBIN et Madame Camille TROUBAT, les cessionnaires. Les associés approuvent cette cession. De fait, la nouvelle répartition des parts prend la forme suivante :

- Mme Karine BOUREL : 33 parts
- Mme Camille TROUBAT : 34 parts
- Mr Emeric CORBIN : 33 parts

Aux termes de l'acte authentique reçu par Me LACOURT, notaire à COMBOURG le 22 décembre 2023 Mme TROUBAT, domiciliée à BAZOUGES LA PEROUSE 5 La Boudonnière et Mr CORBIN domicilié à SAINT OUEN DES ALLEUX 4 La Neuve sont nommés co-gérants à compter du 22 décembre 2023 en remplacement de Madame BODIN, gérant démissionnaire. Mme Karine BOUREL restant co-gérante. L'article SEPT des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de RENNES
Pour avis

L247J01973

«ASCOR COMMUNICATION»

devenue «ASCOR»
Société par actions simplifiée au capital de 154.153 euros
Siège social : 2 allée Marie Berhaut
35000 RENNES
RCS RENNES 494 188 246

Il résulte des décisions de la collectivité des associés en date du 1^{er} février 2024 :

- qu'il a été pris acte de la démission de la société «MAROL» de ses fonctions de Présidente de la société avec effet au 1^{er} février 2024,

- qu'il a été décidé de nommer Monsieur Olivier MARQUET, demeurant à SAINT-MALO (35400) - 27 rue Jeanne Jugan en qualité de Président avec effet à compter du 1^{er} février 2024 et pour une durée indéterminée ;

- qu'il a été décidé de modifier la dénomination sociale à compter du même jour pour adopter celle de «ASCOR» ; l'article 3 des statuts ayant été modifié en conséquence.

Mention sera faite au R.C.S. de RENNES.

Pour avis.

L247J01992

POULL PARTY

SARL au capital de 10 000 €
Siège social : LA PETITE BRETONNIERE
35510 CESSON SEVIGNE
RCS de RENNES n°799 435 771

L'AGE du 08/02/2024 a décidé à compter du 08/02/2024 d'augmenter le capital social de 1 110 € par émission de parts sociales ordinaires nouvelles en le portant de 10 000 € à 11 110 €.

Article 9 des statuts modifié en conséquence.

Modification au RCS de RENNES.
L247J02008

In Extenso

Experts-Comptables

SAJANE

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 €
Siège social : ZAC des 3 Marches
4 rue des Maréchaux
35132 VEZIN-LE-COQUET
491 034 559 RCS RENNES

Aux termes d'une décision de l'assemblée unique en date du 9 février 2024, il résulte que la Société HOLDING EMY, Société A Responsabilité Limitée au capital de 15 000,00 €, dont le siège social est ZAC des 3 Marches - 4 rue des Maréchaux - 35132 VEZIN-LE-COQUET, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 982 329 765 RCS RENNES, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de la Société SAILAB, démissionnaire.

POUR AVIS - La Présidente

L247J02017

4 B PACKAGING

Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 Euros
Siège social : 10 rue André Chénier
78000 VERSAILLES
transféré au Zac du Val d'Orson -
26 rue du Passavent
35770 VERN-SUR-SEICHE
R.C.S. VERSAILLES 487 840 647

AVIS DE MODIFICATIONS

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 10 février 2024 :

- que Madame Anne-Charlotte BRANDT et Monsieur Christian BRANDT ont démissionné de leurs fonctions de co-gérants de la Société avec effet du 4 janvier 2024 et qu'ils ont été remplacés en qualité de gérant de la Société à compter du 4 janvier 2024 pour une durée indéterminée par Monsieur Alexandre BRANDT, né le 16 novembre 1976 à DREUX (28), demeurant à RENNES (35000) - 15 rue Bertrand Robidou ;

- que le siège social de la Société a été transféré, à compter du 10 février 2024, du 10 rue André Chénier - 78000 VERSAILLES au Zac du Val d'Orson - 26 rue du Passavent 35770 VERN-SUR-SEICHE.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au R.C.S. de VERSAILLES et de RENNES

Pour avis

L247J02019



15 boulevard de la Tour d'Auvergne
35400 SAINT-MALO

LES ORCHIDEES

Société civile immobilière
Capital social : 15.000,00 €
Siège social : La Banneville
35400 SAINT-MALO
RCS SAINT-MALO n° 445348816

AVIS DE DÉMISSION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Géraldine RENOULT, notaire associé à SAINT-MALO, le 15 janvier 2024, les associés ont pris acte de la démission de Monsieur Patrick CORBIN, demeurant à SAINT-MALO (35400), lieu dit « La Banneville », de ses fonctions de gérant à compter du 15 janvier 2024 et de la nomination pour le remplacer de Madame Dominique CORBIN née LEZOUALC'H, demeurant à SAINTMALO (35400), lieu dit « La Banneville », à compter du 15 janvier 2024 pour une durée illimitée.

Le dépôt légal des pièces sera effectué au RCS de SAINT-MALO

Pour avis

Le notaire

L247J02029

annoncelegale@7jours.fr



Aux termes des délibérations de l'Assemblée générale extraordinaire en date du 30/12/2023, les associés de la SELARL DU DOCTEUR COQUELIN au capital de 1 500 € immatriculée sous le numéro 490 333 390 RCS RENNES, dont le siège social est sis 2, rue de la Planchette Thomas à SAINT-BRICE-EN-COGLES ont pris acte :

A compter du 30/12/2023, de la démission de ses fonctions de cogérant de Monsieur COQUELIN Philippe né le 10/05/1958 à PARCE, domicilié le Chatel à COGLES (35 460).

Le dépôt des pièces sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES.

Pour avis.

L247J02049

BDS LAVAL

SARL au capital de 10.000 €
Ancien siège social : 9 rue Charles Vanel
35770 VERN-SUR-SEICHE
Nouveau siège social :
8 allée de la Chartrie 53000 LAVAL
922 101 357 RCS RENNES

Par décision des associés du 01/02/2024, le siège social de la société a été transféré du 9 rue Charles Vanel 35770 VERN-SUR-SEICHE au 8 allée de la Chartrie 53000 LAVAL à compter de ce même jour inclusivement. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. La Société sera désormais immatriculée au RCS de LAVAL ; Gérance : M. Nicolas STURM demeurant 39B Rue le Coz 35000 RENNES et Mme Anne-Sophie STURM demeurant 73 rue de Paris 35000 RENNES, tous deux sans limitation de durée. Pour avis. La Gérance.

L247J02052

DELOURMEL AGRICULTURE S.A.

Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 935.370 €
Siège social : ZA du Hill - 11, rue du Hill
35230 NOYAL-CHATILLON-SUR-SEICHE
343 832 945 RCS RENNES

CHANGEMENT D'ADMINISTRATEUR

L'assemblée générale en date du 7 février 2024, a décidé de nommer la société DELFIN, société civile au capital de 11.197.011 euros, dont le siège social est situé La Guérinais - 23 rue Joseph Teltelier - 35000 Rennes, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Rennes sous le numéro 817 501 141, en qualité d'administrateur de la Société, en remplacement Madame Madeleine Delourmel.

Pour avis

L247J02096

ACTEO

Société d'avocats
SIZAIRE GAUTHIER GRIZET
Rue Gustave Eiffel
17140 LAGORD

« SMARTBOAT »

Société par Actions Simplifiée au capital de 100 000 Euros
Siège social : LANDAVRAN (35450)
11 Lieu dit La Houssais
813 808 565 RCS RENNES

Suivant décision à caractère extraordinaire du 19/01/2024, l'associé unique, a modifié la dénomination sociale de la société et adopté celle de « URSAE MINORIS » à compter du même jour, a étendu l'objet social de la société aux activités suivantes : conception et commercialisation de tous produits, réalisation de toutes prestations de conseil, acquisition et gestion de tous biens immobiliers, et a transféré le siège social anciennement fixé à LANDAVRAN (35450) 11 Lieu dit La Houssais, à RIVEDOUX-PLAGE (17940) 92 avenue des Dunes, à compter du 19/01/2024. Les articles 2, 3 et 4 des statuts ont été modifiés en conséquence. Pour avis, le Président

L247J02111



PHARMACIE DES HALLES
Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée au capital de 251 000 €
Siège Social : 1 rue Saint Pierre, 35150 JANZE
535 311 559 RCS RENNES

Le 13/11/2023, les associées ont constaté par acte ssp de décisions unanimes la démission de Mme Isabelle Fichetpoil née Bonsergent de ses fonctions de co-gérante à effet du 14 janvier 2024 à 23h59.

Mention sera faite au RCS de Rennes.
L247J02116

COP VERT

SASU au capital de 30000 €
Siège Social : 107, avenue Henri Fréville
Le 107 - CS 10704 35207 RENNES
810 002 428 RCS de RENNES

Par AGE du 02/01/2024, il a été décidé de transférer le siège social au 72, rue Saint Denis 93130 NOISY LE SEC, à compter du 02/01/2024.

Radiation au RCS de RENNES et immatriculation au RCS de BOBIGNY
L247J02135



GUILLOTIN - LE BASTARD & ASSOCIÉS
Conseil et contentieux
AVOCATS
www.guillotini-lebastard.com

SBR

Société Civile au capital de 1 250 euros
Siège social : 11 boulevard de la Liberté
35000 RENNES
Transféré : 35 rue Alfred de Musset
35700 RENNES
RCS RENNES 529 260 101

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 24 Janvier 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du RENNES (35000), 11 boulevard de la Liberté à RENNES (35700), 35 rue Alfred de Musset, et ce à compter du 31 Décembre 2023, et de modifier en conséquence les statuts.

RCS : RENNES
Pour avis

L247J02159



STORES 35

Société A Responsabilité Limitée
Au capital réduit à 3.109,96 euros
Siège social : 10 rue de Hede
35410 DOMLOUP
399 829 175 RCS RENNES

REDUCTION DU CAPITAL SOCIAL

Aux termes de décisions unanimes d'Associés signées électroniquement en date du 26 décembre 2023 et du procès-verbal de la Gérance en date du 14 février 2024 le capital social a été réduit d'une somme de 4.512,49 euros, pour être ramené de 7.622,45 euros à 3.109,96 euros par rachat et annulation de 296 parts sociales.

La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes :

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention : «Le capital social est fixé à 7.622,45 euros.»

Nouvelle mention : «Le capital social est fixé à 3.109,96 euros.»

Pour avis, La Gérance

L247J02192

Formule print

6 mois

magazine + site internet

42 € TTC

1 an

magazine + site internet

69 € TTC

2 ans

magazine + site internet

119 € TTC

Formule web

6 mois

journal numérique + accès à l'intégralité du site web

21 € TTC

1 an

journal numérique + accès à l'intégralité du site web

35 € TTC

2 ans

journal numérique + accès à l'intégralité du site web

53 € TTC

Gagnez du temps !

ABONNEZ-VOUS
EN LIGNE SUR
7JOURS.FR

Et recevez la newsletter
chaque semaine



MODIFICATIONS



EOZ SOLUTION CONSTRUCTION

Société à responsabilité limitée
au capital de 20 000 euros
Siège social : 5 La Houssinais
35580 GUICHEN
921 704 326 RCS RENNES

AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes de décisions électroniques
privées en date du 1^{er} janvier 2024 l'associé
unique de la SARLU EOZ SOLUTION
CONSTRUCTION a décidé de transférer
le siège social du 5 La Houssinais, 35580
GUICHEN au 12 bis rue Joliot Curie-ZA LA
LANDE ROSE, 35580 GUICHEN à compter
du 1^{er} janvier 2024 et de modifier en
conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, La Gérance

L247J02203

DISSOLUTIONS

ACTI-JURIS
Société d'Avocats Conseils
A.C. LAINE

1 rue de Paris - BP 51204
35512 CESSON SEVIGNÉ CEDEX



SCI DU 94 BIS RUE DE RIAVAL

Société Civile Immobilière
au capital de 5.183 euros
Siège social : 9 rue Michel GERARD
35740 PACE
RCS RENNES 443 965 199

AVIS DE DISSOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire du
26 décembre 2023 a décidé la dissolution
anticipée de la société à compter de
cette même date et la mise en liquidation
amiable sous le régime conventionnel.

Le lieu où la correspondance doit être
adressée et celui où les actes et documents
concernant la liquidation doivent être
notifiés a été fixé à PACE (35740) 9
rue Michel GERARD.

Monsieur Daniel COLLET, demeurant à
PACE (35740) 9 rue Michel GERARD a été
nommé comme liquidateur de la société
dissoute, sans limitation de durée.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à
la liquidation sera effectué au Greffe du
Tribunal de Commerce de RENNES.

Pour Avis, Le Liquidateur

L247J01930

CLÔTURES

ACTI-JURIS
Société d'Avocats Conseils
A.C. LAINE

1 rue de Paris - BP 51204
35512 CESSON SEVIGNÉ CEDEX



SCI DU 94 BIS RUE DE RIAVAL

Société Civile Immobilière
au capital de 5.183 euros
Siège social : 94 bis rue de Riaval
35740 PACE
RCS RENNES 443 965 199

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Suivant Assemblée Générale du 31
janvier 2024, les associés ont approuvé

les comptes définis de liquidation arrêtés
au 31 décembre 2023, donné quitus à Mr.
Daniel COLLET, liquidateur, l'ont déchargé
de sa mission et prononcé la clôture de
la liquidation à compter du 31 Janvier
2024.

Les comptes de liquidation et les actes
seront déposés au Greffe du Tribunal de
Commerce de RENNES.

L247J01932



SARL LCO PLOMBERIE CHAUFFAGE

Société à responsabilité à Associé unique
Au capital de 1500 €
Siège social 14, Rue Pierre Loti
35 131 CHARTRES DE BRETAGNE
RCS RENNES 451 666 788

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes des décisions de l'associé
unique en date du 16 janvier 2024 :

Par décision du 16 janvier, l'associé
unique, statuant au vu du rapport du Li-
quidateur a :

- Approuvé les comptes de liquidation
arrêtés au 30/06/2023 ; Donné quitus au Li-
quidateur Monsieur LE CLEACH Olivier, de-
meurant La Noé MACZON, à GOVEN (35 580)
Et l'a déchargé de son mandat ; Décidé
la répartition du produit net et de la li-
quidation ; Prononcé la clôture des opéra-
tions de liquidation.

Les comptes de liquidation seront dé-
posés au Greffe du tribunal de commerce
de RENNES. Mention sera faite au RCS de
RENNES. Pour avis,

L247J02036

PIZAZ SARL en liquidation au capital de
10 000 € Siège social : 33 rue de La Tanne-
rie 35400 SAINT MALO 850 663 733 RCS
ST MALO Le 01/02/2024, l'associé unique
a approuvé les comptes de liquidation, a
donné quitus au liquidateur, l'a déchargé
de son mandat et prononcé la clôture des
opérations de liquidation à compter du
31/12/2023. Dépôt au RCS de ST MALO

L247J01644



Expertise comptable - Conseil - Audit

ELECTRIC BOBINAGE SARL GICQUEL ET FILS

Société à responsabilité limitée à associé
unique en liquidation
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : rue André Citroën
ZI La Croix aux Potiers
35131 CHARTRES DE BRETAGNE
319 181 335 RCS RENNES

CLÔTURE DES OPÉRATIONS DE LIQUIDATION

Par décision du 31 mai 2023, l'associé
unique a :

- Approuvé les comptes de liquidation
arrêtés au 31 mai 2023 ;
- Donné quitus au Liquidateur, Mon-
sieur Frédéric GICQUEL, demeurant 52,
route de nantes 35131 PONT PEAN, et l'a
déchargé de son mandat ;
- Décidé la répartition du produit net de
la liquidation ;
- Prononcé la clôture des opérations
de liquidation.

Les comptes de liquidation seront dé-
posés au Greffe du Tribunal de Commerce
de RENNES.

Mention sera faite au RCS de RENNES.
Pour avis,

L247J02137

WWW.7JOURS.FR

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : **SCI VIRE**. Forme : SCI
société en liquidation. Capital social :
20000 euros. Siège social : 93 Avenue
Henri Fréville, 35200 RENNES. 482237427
RCS Rennes. Aux termes de l'AGO en
date du 31 janvier 2024, les associés ont
approuvé les comptes de liquidation,
donné quitus au liquidateur Monsieur
Jean-François BERTIN demeurant 46 Rue
Gustave Belloir, 50530 St Jean le Thomas
et prononcé la clôture de liquidation de la
société. La société sera radiée du RCS du
Rennes. Le liquidateur

L247J02157

SCP SECHE et BORDIER
Notaires associés
BP 73 - 14 place Toullier
35120 DOL DE BRETAGNE



SCI GAULON IMMOBILIER

Société Civile Immobilière en liquidation
au capital de 1524,49 €
Siège social : 2 et 4 rue Lejampetel
35120 DOL DE BRETAGNE
388 239 659 RCS SAINT MALO

L'Assemblée générale extraordinaire
en date du 13 février 2024 a approuvé
les comptes de liquidation, donné quitus
de la gestion et déchargé du mandat le
liquidateur et constaté la clôture de la li-
quidation.

Les comptes de la liquidation seront
déposés au Greffe du Tribunal de Com-
merce de SAINT MALO.
POUR AVIS

L247J02167

JASC
Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 340 000 euros
Siège social : 30 rue des Hirondelles
35131 PONT-PEAN
822 377 263 RCS RENNES

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie
le 19 janvier 2024 au siège social a ap-
prouvé le compte définitif de liquidation,
déchargé Monsieur Joseph FROGER et
Madame Annick FROGER, demeurant
ensemble 30 rue des Hirondelles 35131
PONT-PEAN, de leur mandat de liquida-
teurs, donné à ces derniers quitus de leur
gestion et constaté la clôture de la li-
quidation à compter du jour de ladite assem-
blée. Les comptes de liquidation seront
déposés au greffe du Tribunal de com-
merce de RENNES, en annexe au Registre
du commerce et des sociétés. Pour avis

L247J02191



DOCTEURS VÉTÉRINAIRES HAMEURT-SAID

SCP «en liquidation»
Capital social : 55 520 €
Siège social : 7, Avenue de la Gare
35770 VERN-SUR-SEICHE
434 776 944 R.C.S. RENNES

CLÔTURE DES OPÉRATIONS DE LIQUIDATION

Aux termes du procès-verbal de l'as-
semblée générale extraordinaire date du
29.12.2023, la collectivité des associés de
la société DOCTEURS VÉTÉRINAIRES
HAMEURT-SAID a approuvé les comptes
de liquida-tion, a donné quitus aux Li-
quidateurs et les a déchargés de leur mandat
et a prononcé la clôture des opéra-tions
de liquidation.

Les comptes de liquidation seront dé-
posés au Greffe du Tribunal de commerce
de RENNES.

Pour avis
Les Liquidateurs

L247J02196

FONDS DE COMMERCE



TRENTE CINQ NOTAIRES
28 rue Alphonse Legault
à BRUZ (35170)

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Victoria JANICOT-CHAMPAGNAT en date du 1^{er} février 2024, L'EIRL YIGIT Tamer, dont le siège est 9 impasse des 3 Haies, 35131 PONT-PEAN sous le numéro 528 501 380, immatriculé au greffe de RENNES.

A cédé à : la Société dénommée L'EVE-REST, Société par actions simplifiée, dont le siège est 6 Place Marcel Pagnol, 35170 BRUZ, sous le numéro 983 077 546, immatriculé au greffe de RENNES.

Nom du fonds : ROYAL KEBAB Adresse : 6 Place Marcel Pagnol - 35170 BRUZ
Moyennant le prix de 130.000 €, en ce compris 118.800 € pour les éléments incorporels et 11.200 € pour le matériel.

Entrée en jouissance au 1^{er} février 2024.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, à l'Office Notarial de BRUZ (35170), 28 avenue Alphonse Legault.

L247J02004

AVIS DE CESSION

Suivant acte reçu par Maître Romain LAVEIX, Notaire à MELESSE, le 05 Février 2024,

La Société dénommée **SONOR**, Société en nom collectif au capital de 10000 €, dont le siège est à MELESSE (35520), 3 Place de l'Eglise, identifiée au SIREN sous le numéro 841567357 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES.

A cédé à La Société dénommée **SNC MAGMEV**, Société en nom collectif au capital de 5000 €, dont le siège est à MELESSE (35520), 3 Place de l'Eglise, identifiée au SIREN sous le numéro 504570839 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES

Le fonds de commerce de BAR, PRESSE, JEUX, ARTICLES DE FUMEUR, PMU, CONFISERIE BIMBELOTERIE auquel est annexé la gérance d'un DEBIT DE TABAC, exploité à MELESSE (35520), 3 Place de l'Eglise, connu sous le nom « LE GRAND GALLO », et pour lequel le cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de RENNES, sous le numéro 841.567.357,

Moyennant le prix principal de 320.000,00€, payé comptant, s'appliquant aux éléments incorporels pour 280.000,00€ et aux éléments corporels pour 40.000,00€.

Entrée en jouissance le 05 Février 2024.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Maître Romain LAVEIX, ZA La Métairie - 35520 MELESSE, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion - Me Romain LAVEIX.
L247J02050

REGIMES MATRIMONIAUX



grand-angle-betton.notaires.fr
1, rue d'Helsinki - 35830 BETTON
02 99 55 35 35

Suivant acte reçu par Maître GUINES notaire à BETTON (35) le 07/02/2024, M. Christian Alfred **REUZÉ**, né à BETTON (35) le 03/02/1956 et Mme Marie-France **TRUBERT**, née à RENNES (35) le 04/12/1955, demeurant à BETTON (35), 22 bis Rue de Rennes, initialement mariés sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de BETTON (35) le 10/04/1976, ont souhaité adopter le régime de la communauté universelle. Les oppositions sont à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès de Maître GUINES, notaire à BETTON. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal judiciaire. Pour avis et mention. Le notaire.

L247J01921



TRENTE CINQ NOTAIRES
28 rue Alphonse Legault
à BRUZ (35170)

AMÉNAGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Larhzal NASYF le 9 février 2024, Mr Michel Jean -Yves Armel **LECOMTE**, né à RENNES (35000) le 12 février 1961 et Mme Françoise Marie-Ange Louise **ESNAULT**, née à CHATEAUGIRON (35410) le 14 juillet 1962, demeurant ensemble à VERN-SUR-SEICHE (35770) 20 rue de la Hallerais.

Mariés à la mairie de CHATEAUGIRON (35410) le 4 juin 1983 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ont adjoint à leur régime matrimonial une clause de préciput portant sur la résidence principale et les meubles s'y trouvant.

Les créanciers peuvent s'opposer à la modification dans les trois mois suivant la présente publication en l'étude de l'office notarial où domicile a été élu à cet effet, conformément à l'article 1397 alinéa 3 du Code civil.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation de l'aménagement du régime matrimonial au Tribunal judiciaire.

Pour avis.
L247J02101

AUTRES ANNONCES

Par ASSP en date du 14/12/2023 enregistré le 18/01/24 au SDE RENNES, dossier 2024 00001884, ref 3504P61 2024 A 00083 : **SARL LAOUREN-TAXI.BZH** au capital de 5.000€ située 1 square du douru 35200 RENNES, RCS RENNES 538 086 810 a cédé à la **SARL EZAM** au capital de 5.000€ située 19 square professeur Louis Antoine 35000 RENNES, RCS RENNES 981 857 428, un fonds artisanal de Taxi, comprenant une autorisation de stationnement n°47 dont la commune de rattachement est la ville de Rennes moyennant le prix principal de 147.000€. La date d'entrée en jouissance est fixée au 14/12/2023. Pour avis,
L247J01919



OFFICE DU CARRE
NOTAIRES LES REMPARTS
Me Pauline JOSSELYN notaire à
FOUGERES (I.&V.)

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL ENVOI EN POSSESSION

Par testament olographe en date du 14 janvier 2022, **Monsieur Léon COUASON**, retraité, veuve de Madame Renée VOISIN, demeurant à FOUGERES (35300) 12 RUE Pierre Mendès France, né à FOUGERES (35300), le 26 avril 1930 et décédé à FOUGERES (35300) le 25 décembre 2023.

A institué deux légataires universels conjoints, chacun pour moitié.

Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Pauline JOSSELYN, Notaire associé, exerçant à l'Office notarial de FOUGERES (Ille-et-Vilaine), 3 Boulevard Jean Jaurès.

Les oppositions pourront être formées auprès de Maître Pauline JOSSELYN, notaire à FOUGERES (35300), 3 Boulevard Jean Jaurès, notaire chargé de la succession, dans le mois suivant la réception de la copie du testament par le Greffe du Tribunal Judiciaire de RENNES.

L247J01943



3 impasse des Tourmalines
44300 NANTES

RENNES BODY CUISINES
SARL
au capital de 20 000 €
Siège social : RTE ZONE D'ACTIVITE
CONFORTLAND
ROUTE DU MEUBLE
35520 MELESSE
841 253 529 RCS RENNES

La société **RENNES BODY CUISINES** a établi en date du 1^{er}-09-2023 un projet de fusion établi par acte sous signature privée avec la société **LAVAL BODY CUISINE**, absorbée, SAS au capital de 20 000 euros, dont le siège social est 354 RUE DE BRETAGNE, 53000 LAVAL
894 824 168 RCS LAVAL.

Le projet de fusion a fait l'objet d'une publication au BODACC en date du 08-11-23 et il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion qui a pris effet le 12-12-2023.

En application des dispositions de l'article L. 236-11 du Code de commerce, la société **BODY GESTION**, étant propriétaire de la totalité des droits sociaux composant le capital social des sociétés **LAVAL BODY CUISINE** et **RENNES BODY CUISINES** depuis une date antérieure au dépôt du projet de fusion au Greffe du Tribunal de commerce, la fusion n'a pas donné lieu à approbation par l'assemblée générale extraordinaire des sociétés concernées, il n'a pas été procédé à une augmentation du capital de la société **RENNES BODY CUISINES**, la société **LAVAL BODY CUISINE** s'est trouvée dissoute sans liquidation et la fusion a été définitivement réalisée.

Toutefois, fiscalement et comptablement, la fusion a pris effet rétroactivement au 31-03-23, de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par la Société depuis le 31-03-23 jusqu'au 12-12-2023 seront réputées réalisées, selon le cas, au profit ou à la charge de la société **RENNES BODY CUISINES** et considérées comme accomplies par la société **RENNES BODY CUISINES** depuis le 31-03-2023.

Pour avis
Le Gérant

L247J02054

CROUSTY'BREIZH

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : ZA de Fromy
Rue Gustave Eiffel 35240 RETIERS
899 216 766 RCS RENNES

AVIS DE CONTINUATION

Aux termes d'une décision en date du 26 décembre 2023, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis, La Gérance

L247J02070



AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 12 juillet 2019,

Madame Denise Marcelle Angèle Maria CLAUDE, en son vivant retraitée, demeurant à SAINT-MALO (35400) 14 avenue des Nielles. Née à CUGUEN (35270), le 6 juillet 1922. Veuve de Monsieur Louis RAPINEL et non remariée. Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résidente au sens de la réglementation fiscale. Décédée à SAINT-MALO (35400) le 17 décembre 2023.

A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Guillaume ABIVEN, Notaire membre de la Société d'Exercice Libéral A Responsabilité Limitée « OFFICE NOTARIAL DE ROCHEBONNE », titulaire d'un office notarial à SAINT-MALO (Ille et Vilaine), 16 Boulevard de Rochebonne, soussigné, le 14 février 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Mathieu LEBRANCHU, notaire à SAINT-MALO, 61, Rue Georges Clémenceau, référence CRPCEN : 35103, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de SAINT-MALO de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L247J02164

RECTIFICATIFS

Rectificatif à l'annonce parue dans 7 Jours, références L237J13363, le 23 décembre 2023, concernant la cession de fonds de commerce par la **SARL COCORICO** au profit de la **SARL LULU**. Lire: les oppositions s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale, dans les 10 jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, chez Maître Carine GIRARD, Notaire à RENNES (35000), 2 rue de Juillet pour la correspondance et au fonds cédé pour la validité en lieu et place de: les oppositions s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale, dans les 10 jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, chez Maître Carine GIRARD, Notaire à RENNES (35000), 2 rue de Juillet. Pour mention, Le notaire

L247J02163

ADDITIFS

ADDITIF à l'insertion parue dans 7 jours petites affiches du 10 février 2024, concernant la société **COUVERTURE MALOUIE**, demeurant 10 rue claudes bernard, 35400 SAINT-MALO. Il y a lieu d'ajouter : aux termes de ladite AGE du 29.01.2024 il a également été décidé de réduire le capital social en le ramenant de 380000 € à 207296 € par voie de rachat et annulation de 10794 actions. Mention sera portée au RCS de SAINT-MALO. Pour avis..

L247J01971



Publiez vos annonces juridiques et légales, dans toute la **France**

7 JOURS

L'ÉCO DE LA BRETAGNE

ou sur www.7jours.fr

Constitution de société, transfert de siège,
changement de dirigeant, dissolution, cession de fonds, cession
de droit au bail, modification de capital social, etc.

La plateforme 7Jours :

Assure la conformité des annonces légales

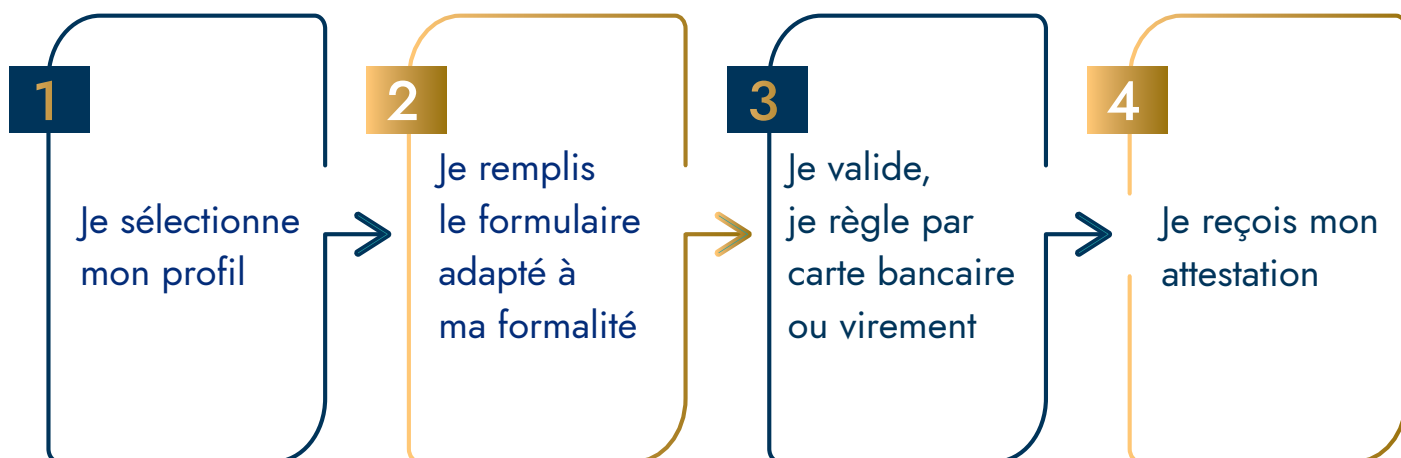
Saisie libre ou via des formulaires aux champs prédéfinis

Affichage de l'annonce en temps réel

Attestation de parution immédiate et gratuite

Plusieurs options de publication

- Par téléphone au **02 99 79 39 09** du lundi au vendredi, de 9h à 17h
- Par email à annoncelegale@7jours.fr



Rendez-vous sur www.7jours.fr



des **experts** de haut niveau
des **sujets** qui **impactent l'entreprise**
des **conférences** réservées aux **dirigeants** et aux **CODIRS**



19 mars 2024 🤖 INTERVENANT EXCEPTIONNEL : FRÉDÉRIC FRÉRY

« Des **règles simples**
pour mettre en place
 l'innovation
dans l'entreprise ! »



morbihan.tilt.events



Tilt events

Contact Philippe GUILLOU
06 14 40 09 73

